RAPPORT D'ACTIVITÉ 2016

CONSTRUIRE

L'AVENIR DE TOUS LA VIE DE CHACUN



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2016



SOMMAIRE

1 – LA VIE ASSOCIATIVE EN 2016	2
1.1 – Rapport moral	2
1.2 – Valeurs associatives et principes d'organisation	4
1.3 – Organigramme général	5
1.4 - Composition du conseil d'administration	6
1.5 – Planification des rencontres institutionnelles	7
2 – BILAN GÉNÉRAL 2016	8
2.1 – Introduction	8
2.2 – Activité et développement	10
2.3 – Focus sur les évolutions des publics et des réponses apportées	11
2.3.1 – Évolution des publics accompagnés	11
2.3.2 – Évolution des réponses et des modalités d'accompagnement	12
2.4 – Quelques chiffres	13
2.4.1 – Les secteurs de la protection de l'enfance et du médico-social	13
2.4.2 – Le secteur de l'insertion	16
2.5 – Événements significatifs de l'année et perspectives	17
2.6 – Bilan des ressources humaines	18
2.6.1 – Données sociales	18
2.6.2 – Actions de l'année	22
2.6.3 – Projets et perspectives	23
2.7 – Bilan financier	24
2.7.1 – Principaux chiffres	24
2.7.2 – Actions de l'année	25
2.7.3 – Projets et perspectives	26
2.7.4 – Comptes annuels 2016 présentés en assemblée générale (9 mai 2017)	27
3 – PRÉSENTATION DES ÉTABLISSEMENTS ET DES SERVICES	31
3.1 – Pôle Île-de-France	32
3.2 – Pôle Normandie	34
3.3 – Pôle Centre-Val de Loire	36
3.4 – Pôle Pays de la Loire	39
3.5 – Pôle Grand Est	42
3.6 Dôla DACA	40



LA VIE ASSOCIATIVE EN 2016

1.1 RAPPORT MORAL

2016 a été la première année complète de la nouvelle direction générale. Un changement notoire de management a pu être observé, à la grande satisfaction du conseil d'administration. Ce management participatif, responsabilisant, a mis en évidence les potentiels de chacun et a permis de fédérer une dynamique constructive du staff de direction. L'année a été marquée par le départ de deux directeurs de pôle. Ces départs ont entraîné une charge de travail considérable de la directrice générale qui a assuré la direction des deux pôles pendant plusieurs mois, mais également des équipes de cadre de l'ensemble de ces deux pôles qui se sont fortement mobilisées pour surmonter cette situation. En milieu d'année 2016, Mme Sartorio, directrice de l'établissement de Rémilly, a pris une retraite bien méritée, après 42 années de travail à Moissons Nouvelles. Nous la remercions pour sa collaboration durant toutes ces années.

Le conseil d'administration a coopté un nouveau membre, Kaï-Jorge Jensen, architecte de profession. Ceci permet ainsi au conseil d'élargir son champ de compétences dans un domaine où, compte tenu de notre patrimoine immobilier et des exigences réglementaires, une vigilance est nécessaire. D'autres profils devraient venir renforcer le conseil pour prévenir les départs des membres qui souhaiteront nous quitter pour raison d'âge. Le conseil s'est réuni onze fois en 2016 et a tenu en janvier son séminaire annuel au cours duquel il s'est fixé des objectifs pour l'année 2017. En 2016, nous avions arrêté un objectif de mise en place de solutions d'accueil pour les jeunes ne pouvant être accueillis en famille durant les week-ends ou les vacances. Des solutions, grâce à des partenariats, ont pu être mises en place dès 2016 et se développer dans les régions au cours de l'année 2017.

L'objectif en matière de communication est lui aussi en cours de réalisation et va se concrétiser dès juillet 2017 par la mise en ligne d'un nouveau site Internet, un nouveau logo pour notre association ainsi que la déclinaison sur l'ensemble de l'association d'une charte graphique et de nouveaux visuels.

Ce séminaire a été marqué également par l'intervention d'un consultant venu accompagner notre réflexion sur l'avenir du modèle économique de Moissons Nouvelles.

Les commissions issues du conseil d'administration, incluant pour certaines des salariés, se sont encore professionnalisées en 2016, notamment dans le rendu compte au conseil d'administration dans des délais brefs, permettant des délibérations s'appuyant sur des rapports circonstanciés.



Le conseil d'administration s'est déplacé deux fois en 2016 :

- dans le pôle Centre-Val de Loire au printemps 2016, visitant les différents dispositifs et rencontrant les équipes.
- dans le pôle PACA à l'automne, où il a pris la mesure des points forts et faibles dans cette région.

L'organisation générale de Moissons Nouvelles est désormais homogène, avec une structuration en pôles régionaux, eux-mêmes organisés en secteurs géographiques ou en secteurs d'activités. Cette organisation s'accompagne des délégations de pouvoir adaptées.

Toutes nos régions ont, en 2016, connu des changements dans les personnels d'encadrement. Outre ceux cités en début de ce rapport, notons la mise en place de directeurs de secteur dans les pôles PACA, Grand-Est et Pays de la Loire.

Moissons Nouvelles a étoffé son offre de service en 2016 par la création de deux activités nouvelles :

- Le service « Mousqueton » en Moselle, dispositif expérimental initié par le département. Cela concerne des adolescents en rupture, en situation de fugue pour lesquels un accompagnement adapté permet un retour dans des modes de prises en charge plus classiques.
- Le PEAD dans le Var. Nous avons été retenus lors d'un appel à projet pour la mise en place de ce service de placement éducatif à domicile de 35 places. C'est une reconnaissance de la qualité de notre offre face à une concurrence importante.

En résumé, 2016 se présente comme une année de transformations organisationnelles et d'ajustements de l'offre de service aux besoins.

Tous ces projets ont pu être menés à bien grâce aux contributions du personnel de Moissons Nouvelles et à l'étroite collaboration avec nos partenaires financeurs. Que chacun en soit remercié.

Francis Bouten

Président de Moissons Nouvelles

1.2 VALEURS ASSOCIATIVES ET PRINCIPES D'ORGANISATION

Engagement social, responsabilité d'entreprise et qualité de prestation due à la personne

Les valeurs de référence de Moissons Nouvelles sont celles de l'humanisme et de la laïcité. En ce sens, l'identité de l'association se définit dans un engagement militant pour accueillir et accompagner des personnes fragilisées socialement (jeunes et adultes) en dehors du champ du handicap dans l'objectif d'amener chacun à vivre une citoyenneté de plein droit.

Dans le cadre de sa mission d'intérêt général et d'utilité sociale, trois dimensions déterminent le projet associatif inscrit au cœur de la société :

- La volonté d'intervenir dans le débat public sur toutes les questions de politiques sociales participant de la lutte contre l'exclusion en France et dans l'espace communautaire.
- La qualité du service à rendre à la personne dans le cadre de la mise en œuvre des politiques publiques à partir de la singularité du fait associatif.
- La construction ensemble (bénévoles, professionnels et usagers) dans le cadre législatif en place des espaces de compétences réciproques où l'engagement de tous favorise en permanence la reconnaissance sociale et l'autonomie des personnes accueillies.

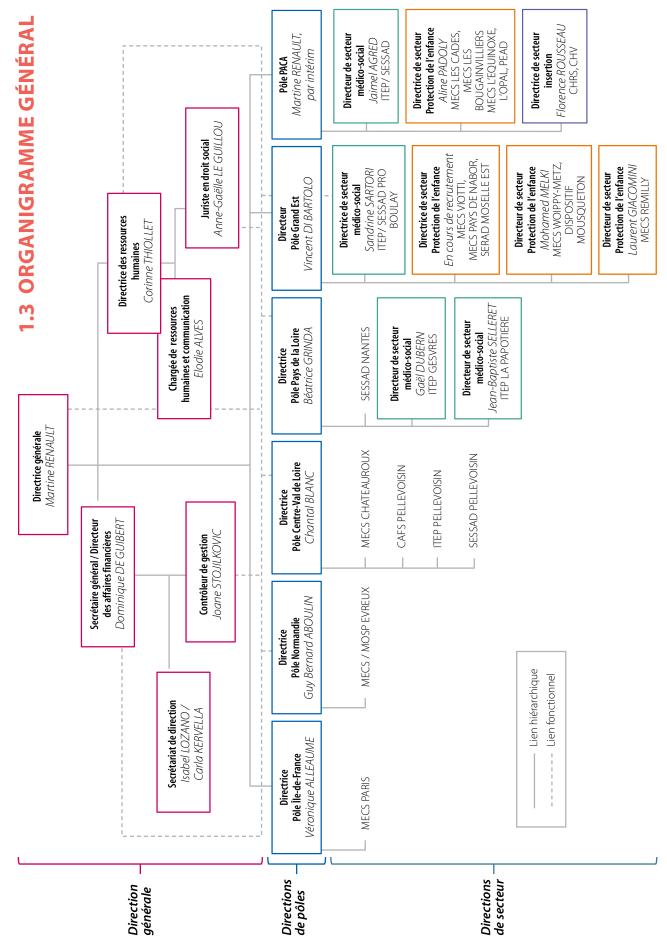
Pour l'association, il s'agit :

- De comprendre toute la complexité de l'environnement de l'association, de saisir la spécificité associative actuelle dans un monde qui change où le principe associatif, en dehors de tout dogme de pensée continue d'offrir une réponse de premier ordre à l'inégalité et l'exclusion quelles qu'en soient les formes empruntées.
- D'offrir une originalité associative qui tienne compte de l'histoire et de l'expérience commune en ce qu'elles permettent de susciter créativité et innovation pour des populations fragilisées.
- De créer des conditions d'organisation et de fonctionnement pour porter et traduire une adéquation constante avec les évolutions des besoins sociaux.
- De favoriser l'esprit d'entreprise pour innover en permanence.

Choisir cette direction, c'est s'engager individuellement et collectivement au sein de Moissons Nouvelles :

- Pour réussir l'équilibre entre le projet de la personne et son affiliation à un groupe social dans une relation de réciprocité, de responsabilité et d'exigence partagée.
- Dans un projet associatif démocratique où le débat participe en permanence de la réflexion sur les choix et orientations politiques à retenir.
- Dans l'optimisation de principes d'organisation fondés sur les notions de décentralisation et de délégation au plus près des besoins des populations accueillies dans la cadre des schémas régionaux et départementaux sociaux et médico-sociaux.
- Dans le souci permanent de l'unicité du projet d'association et de sa cohérence générale en lien avec les évolutions des besoins sociaux.
- Afin de faire en sorte que chacun au sein de l'organisation puisse être acteur du projet associatif en favorisant toutes les transversalités et échanges d'expériences professionnelles dans un souci de confrontation et d'enrichissement personnels.
- Dans la promotion et le respect permanents du principe de qualité de la prestation due à la personne accueillie.





1.4 COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président: M. Francis BOUTEN, retraité, ancien directeur d'entreprise

Trésorier : M. Jean-Claude LENOIR, retraité, cadre de banque

Secrétaire : M. René PASQUIER, retraité, ancien dirigeant associatif

Assesseurs

M. Jean-Pierre BALDUYCK, retraité, ancien député-maire

Mme Marlène CARREIRA, directrice administrative et financière

Mme Jeanne-Marie DONDAIN BONNAMOUR, retraitée, ancienne psychologue clinicienne

Mme Isabelle DUHAU, chargée de mission au ministère de la Culture et de la Communication

M. Michel HAAS, directeur des ressources humaines

M. Kaï-Jorge JENSEN, architecte

Mme Corinne MARTORELLO, responsable conduite du changement

M. Jérôme PRACHE, retraité, ancien urbaniste

Mme Brigitte TOURAUT, consultante profession libérale



1.5 PLANIFICATION DES RENCONTRES **INSTITUTIONNELLES**

Le cadre des rencontres institutionnelles se décline selon différentes modalités.

Rencontres hebdomadaires	Comité de la direction générale	Réunissant : – directrice générale, – secrétaire général administratif, – directrice des ressources humaines.
	Conseil d'administration	
	Président / directrice générale	
Rencontres mensuelles	Comité de direction national	Réunissant : – directrice générale, – secrétaire général administratif, – directrice des ressources humaines, – directeurs de pôle.
	Staff national	Réunissant : – directrice générale, – secrétaire général administratif, – directrice des ressources humaines, – directeurs de pôle et de secteur.
	Séminaire annuel des administrateurs	
	Déplacements dans les établissements (tous les trimestres)	Réunissant : – administrateurs, – direction générale.
	Comité technique national (2 fois par an)	Réunissant : – administrateurs, – directrice générale, – secrétaire général administratif, – directrice des ressources humaines, – directeurs de Pôle.
Rencontres annuelles ou ponctuelles	Journées d'études nationales (tous les 2 ans) en alternance avec les séminaires de directeurs	
	Commissions (3 fois par an):	ressources humainespatrimoinefinancecommunication
	Projets stratégiques	Réunissant : – administrateurs, – direction générale.
	Journées RH/RAF (2 fois par an)	
	Groupes de travail	Réunissant : – direction générale, – professionnels inter-région.



2.1 INTRODUCTION

L'année 2016 s'inscrit dans la continuité avec une activité intense quantitativement et qualitativement, accompagnée de résultats économiques excédentaires sur l'ensemble de l'association.

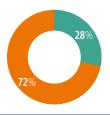
Le nombre de journées réalisées par secteur d'activité se répartit de la façon suivante :



La protection de l'enfance : 153 881 journées



Le médico-social: 59 961 journées



L'insertion :

- Centre d'hébergement et de réinsertion sociale de La Garde : 12 021 journées
- Collectif d'hébergement varois (CHV): 795 familles suivies. L'activité dans ce service n'est pas quantifiable en nombre de journées, c'est pour cette raison que l'activité de l'insertion sera analysée dans ce rapport de façon indépendante.

En dehors de l'activité du CHV, les établissements ont réalisé sur l'ensemble de l'association un excédent de journées (5 493) qui se traduit par un résultat économique excédentaire de 1 895 899,73 €. Nous constatons que les financements publics sont de plus en plus contraints dans un paysage politicoadministratif de plus en plus complexe. Les réformes de modes de financement nous ont amenés à signer des contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens (CPOM) pour tous les établissements relevant du secteur médico-social, ainsi que pour certains établissements relevant de l'aide sociale à l'enfance comme sur le département de Moselle.

Le contexte est tendu mais dans toutes les régions, départements, territoires où nous sommes implantés, nous nous positionnons auprès des conseils départementaux, des ARS, des services de l'État comme de vrais partenaires, forces de proposition, d'adaptation pour réinterroger l'offre existante, et pour proposer des réponses au plus près des besoins repérés, des réponses riches de sens pour les enfants, adolescents et familles que nous accompagnons un temps de leur vie. Nous recherchons et proposons des solutions qui s'ajustent au mieux aux évolutions des parcours dont la fluidité doit rester le socle, puisqu'elle reste garante de la future intégration sociale, professionnelle et citoyenne.

Quel que soit le secteur d'activité (protection de l'enfance, médico-social, insertion), au-delà de nos missions spécifiques de protection, d'éducation, d'insertion et de soin, nos actions ont pour visée principale de préparer nos jeunes vers l'autonomie dans le cadre d'activités diversifiées favorisant le lien et la transversalité vers d'autres horizons humains, culturels et propices à l'intégration sociale.

Dans un souci de clarté, d'efficience, d'harmonie, de mutualisation et de maîtrise des coûts, Moissons Nouvelles a continué de structurer son organisation en regroupant les établissements et services dans une logique de pôles géographiques.

L'association est ainsi découpée en six pôles disposant respectivement d'un directeur de pôle, d'un service administratif et financier. Chaque pôle regroupe un ou plusieurs établissements ou services œuvrant dans un ou plusieurs secteur(s) d'activité(s), sur un ou plusieurs département(s). Ces pôles sont soutenus et accompagnés par les fonctions supports de la direction générale du siège pour faire face aux problématiques qui se posent, aux évolutions réglementaires du secteur et aux décisions qui s'imposent. Progressivement, nous doterons chaque pôle d'un poste de responsable des ressources humaines pour décliner la politique des ressources humaines impulsée par la direction générale au plus près des établissements et des salariés.



2.2 ACTIVITÉ ET DÉVELOPPEMENT

En 2016, Moissons Nouvelles a poursuivi son développement en créant en juillet 2016, **un nouvel éta-blissement dans le Var**, suite à un appel à projet lancé par le conseil départemental. Il s'agit d'un service de **35 places de placement à domicile (PEAD)** situé aux Arc-Sur-Argens. Ce service vient compléter par une nouvelle activité, notre offre de service dans le département.

Au Centre d'hébergement et de réinsertion sociale de La Garde, nous avons augmenté la capacité d'accueil de quatre places après la transformation des locaux administratifs en studios. Aujourd'hui, nous pouvons accueillir 38 femmes seules dont 32 en studios individuels sur des places d'insertion et six dans le cadre de l'urgence. Nous avons ouvert sur le site l'Épicerie solidaire et le Café des Femmes, deux lieux générateurs de lien social gérés par les résidentes.

Le Collectif d'hébergement varois (CHV) de Toulon a pu accompagner cette année 795 familles. L'équipe a atteint les objectifs qui nous étaient fixés sur chaque action. L'**augmentation de 49 familles** est liée à l'augmentation de notre action d'intermédiation locative, de gestion locative adaptée, et d'accompagnement à la prévention des impayés d'énergie.

En Moselle, pour les établissements relevant du dispositif de la protection de l'enfance et dans le cadre d'un contrat pluriannuel d'objectif et de moyen (CPOM), nous avons réduit de façon significative des places de tout internat pour les redéployer vers des formules alternatives au tout internat. Il s'agit de places de placement à domicile (SERAD), de places d'hébergements modulables et de places en studios ou appartements de semi autonomie. C'est dans ce contexte que nous avons ouvert, à titre expérimental, le dispositif « Mousqueton », service novateur dans la prise en compte et l'accompagnement de quinze mineurs en situation de fugues.

Pour l'institut thérapeutique éducatif et pédagogique (ITEP) et le service d'éducation spécialisée et de soins à domicile (SESSAD) pro de Boulay, nous sommes rentrés dans une démarche de CPOM que nous devrions signer au premier semestre 2017. Ce contrat prévoit la diminution de places d'ITEP en internat et une augmentation de places en externat et en SESSAD. Il nous est demandé également d'accueillir des jeunes à partir de douze ans au regard des besoins repérés. La possibilité d'externaliser une unité d'enseignement spécialisé est également prévue pour la rentrée scolaire 2017.

Dans le pôle Centre-Val de Loire et là aussi dans le cadre du CPOM avec l'agence régionale de santé (ARS), nous avons redéployé quatre places du centre d'accueil familial spécialisé (CAFS) vers l'internat. En effet, devant la difficulté de recruter des assistantes familiales pour ce service, il était difficile de réaliser l'activité attendue.

Les autres pôles ont réalisé leur activité prévisionnelle.

Tous les établissements et services ont réactualisé leur projet d'établissement grâce à un gros investissement des directions et des équipes. Ces projets ont été examinés et approuvés par le conseil d'administration. Tous les établissements ont vu, sur la fin de l'année, les autorisations renouve-lées, suite aux résultats de la démarche d'évaluations externes menée en 2014.



2.3 FOCUS SUR LES ÉVOLUTIONS DES PUBLICS ET DES RÉPONSES APPORTÉES

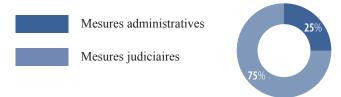
2.3.1 ÉVOLUTION DES PUBLICS ACCOMPAGNÉS

Secteur de la protection de l'enfance

On constate:

- Un nombre important de mineurs non accompagnés (MNA) y compris dans les maisons d'enfants à caractère social (MECS), au total 106 MNA ont été pris en charge sur l'année.
- Une recrudescence de certains placements due à une très grande précarité de certaines familles.
- Des situations familiales très dégradées et des droits de visites et d'hébergements quasi inexistants. Sur 602 jeunes placés en MECS, 105 d'entre eux n'ont aucun droit d'hébergement soit 17,44% des placements. Pour un autre tiers, les droits sont très restreints.
- Des placements ordonnés très tardivement, représentant souvent la dernière solution pour des grands adolescents qui n'adhèrent pas à la mesure, avec un nombre important de placements pour des jeunes de 16 à 18 ans, placements difficile à mettre en place et parfois sans aucun sens.
- Une diminution des contrats jeunes majeurs. Les contrats sont limités et réservés pour des jeunes volontaires ayant un projet très précis. La durée est limitée de 3 à 6 mois et dans certain cas renouvelable. Ainsi, 103 jeunes ont pu bénéficier d'un contrat jeune majeur. Parmi le peu de contrats jeunes majeurs signés, un grand nombre est destiné au MNA.
- Une augmentation d'accueil des jeunes à troubles complexes, nécessitant des coopérations avec d'autres institutions et une articulation entre le médico-social, le sanitaire, l'ASE et la justice. Sur 730 jeunes suivis dans le cadre de la protection de l'enfance, 231 bénéficient d'un suivi thérapeutique soit 31,64%.
- Malgré la volonté forte des départements de dynamiser la contractualisation, volonté impulsée par la loi du 7 mars 2007, nous constatons un nombre important de mesures judiciaires par rapport aux mesures administratives, y compris pour les services de milieu ouvert.

Répartition de l'initiative des mesures de suivi



Secteur du médico-social (trouble du comportement et de la conduite)

On constate:

- Une précarité sociale avec un nombre significatif de jeunes qui relèvent également d'une mesure de l'aide sociale à l'enfance (ASE).
- Des jeunes avec des troubles associés (déficience, troubles psychotiques, troubles autistiques), fautes de places en IME ou en structures sanitaires.
- Peu de jeunes en inclusion scolaire dans les écoles de proximités. Sur 249 jeunes scolarisés en institut thérapeutique éducatif et pédagogique (ITEP), seuls 65 d'entre eux bénéficient d'une inclusion scolaire à temps plein ou temps partiel.

Secteur de l'insertion

On constate:

- Un nombre croissant de personnes en situation de précarité.
- L'augmentation des difficultés économiques rencontrées par les familles et le contexte locatif actuel a augmenté de façon significative le risque de marginalisation des ménages accompagnés. Cette situation a un impact important sur le montage des projets, les ménages vivent de plus en plus au jour le jour et n'ont plus la capacité d'anticipation. Le mode de communication est souvent inadapté voire violent.
- Les points communs de tous ces ménages sont le cumul de ruptures qu'ils ont rencontrées et un isolement extrême.

2.3.2 ÉVOLUTION DES RÉPONSES ET DES MODALITÉS D'ACCOMPAGNEMENT

Secteur de la protection de l'enfance

On constate:

- Une diversification de l'offre.
- Une diminution de places de tout internat et une augmentation de mesures de placement à domicile (protection hors les murs).
- Une nécessité de développer des places en studios ou en appartements diffus pour mieux préparer les jeunes à l'autonomie.
- Une diminution et une restriction des droits de visites et d'hébergements, et une augmentation d'ordonnances de visites accompagnées ou médiatisées.
- La nécessité de développer des réponses spécifiques et adaptées aux mineurs non accompagnés.
- Une bonne maîtrise des établissements et services sur le circuit des informations préoccupantes pouvant aboutir à une mesure contractuelle, et celui des signalements à la recherche d'une mesure judiciaire.



Secteur du médico-social (trouble du comportement et de la conduite)

On constate:

- Une mise en place de plus en plus concrète du fonctionnement en dispositif ITEP (institut thérapeutique éducatif et pédagogique) pour fluidifier les parcours.
- Une augmentation des besoins de places en service d'éducation spécialisée et de soins à domicile (SESSAD) et une diminution de places d'internat ITEP.
- La volonté d'externaliser les unités d'enseignements spécialisés dans les écoles ordinaires.
- La nécessité d'évoluer vers d'autres formes de réponse dans la lignée du rapport « Zéro sans solution »: Le devoir collectif de permettre un parcours de vie sans rupture, pour les personnes en situation de handicap et pour leurs proches.

(http://social-sante.gouv.fr/IMG/pdf/Rapport Zero sans solution .pdf)

Secteur de l'insertion

On constate:

- Le développement de formes d'établissements moins complets que les centres d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS).
- La priorité à la mise à l'abri.
- L'ouverture de place de CHRS hors les murs.
- Le développement de l'action HLM accompagné et intermédiation.

2.4 QUELQUES CHIFFRES

2.4.1 LES SECTEURS DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE ET DU MÉDICO-SOCIAL

Nombre de places budgétées

Secteur médico-social	370
Secteur protection de l'enfance	472
Total général	842



L'activité concernant la protection de l'enfance a augmenté sur l'année 2016 en lien avec l'ouverture du service de placement éducatif à domicile (PEAD) et le redéploiement de places d'internat vers des places de service éducatif renforcé d'accompagnement à domicile (SERAD) plus conséquentes.



Nombre de jeunes suivis en 2016

Secteur médico-social	449
Secteur protection de l'enfance	730
Total général	1 179



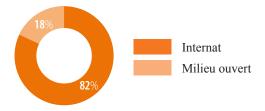
Répartition des jeunes suivis en 2016 dans le secteur médico-social

Internat (ITEP, CAFS)	349
Milieu ouvert (SESSAD)	100
Total général	449



Répartition des jeunes suivis en 2016 dans le secteur de la protection de l'enfance

Internat (MECS, Appart, studio)	602	
Milieu ouvert (SERAD, PEAD, dispositif expérimental Mousqueton)	128	
Total général	730	

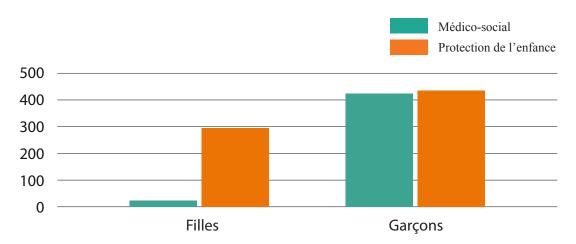


Répartition par sexe

	Garçons	Filles	
Secteur médico-social	425	24	
Secteur protection de l'enfance	435	295	
Total général	860	319	

Conformément aux autres années, les garçons représentent une prise en charge plus importante et principalement dans les ITEP où très peu de filles sont concernées par cette orientation.

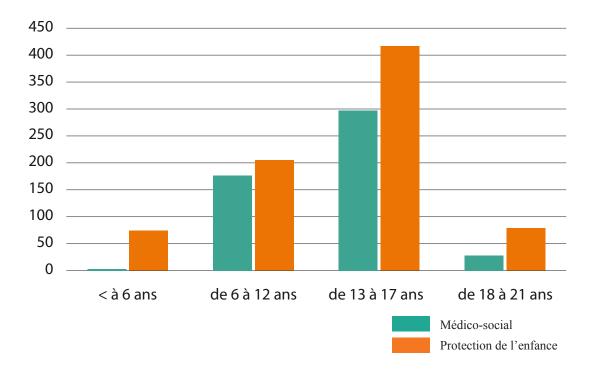
Nombre de jeunes suivis en 2016 par champ d'activité et sexe



Age des jeunes (hors structure expérimentale OPAL de Toulon)

	< 6 ans	6 à 12 ans	13 à 17 ans	18 à 21 ans
Secteur médico-social	3	157	264	25
Secteur protection de l'enfance	66	182	370	70
Total général	69	339	634	95

Quel que soit le secteur, les jeunes adolescentes et adolescents représentent la tranche d'âge la plus significative et principalement dans le secteur de la protection de l'enfance.



2.4.2 LE SECTEUR DE L'INSERTION

De par la complémentarité de leurs missions, les services du centre d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS) et du Collectif d'hébergement varois (CHV) du pôle PACA sont regroupés sous une même direction, celle de l'insertion. Au cours de l'année 2016, un travail a été mené avec l'ensemble des acteurs du secteur insertion adulte, salariés, ménages accompagnés, bénévoles afin d'élaborer et d'écrire un projet de secteur

Ce travail participatif a permis de travailler sur la question essentielle de la fluidité des parcours et la complémentarité des actions. Il répond à la nécessité de décloisonner le secteur de l'hébergement et du logement.

Le rapprochement des deux équipes a permis de mutualiser les compétences et les expériences en vue d'améliorer la qualité de l'accompagnement.

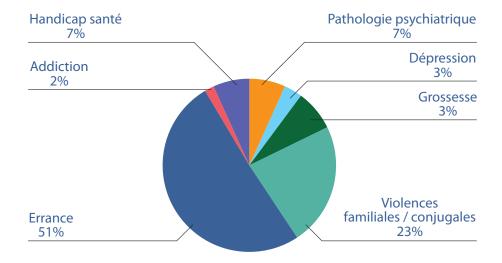
Le centre d'hébergement varois de Toulon

Au CHV, le public concerné présente les caractéristiques suivantes :

- Précarité économique : les ménages accueillis vivent de minima sociaux ou de contrats de travail très précaires. Le niveau de leurs ressources, lié à une gestion aléatoire des priorités et de leur budget, les a bien souvent amenés à une situation d'endettement ou de surendettement.
- Précarité sociale : les ménages rencontrés sont souvent isolés et ne peuvent donc bénéficier de soutien durable dans leurs démarches. Les différents échecs et ruptures rencontrés dans leur parcours les ont installés dans un isolement social et familial. La rupture du lien social est très présente
- Précarité santé : ces personnes n'attachent pas d'importance prioritaire à la prise en compte de leur santé. Leurs difficultés de vie ont un impact sur leur santé tant physique que psychologique.
- Précarité logement : les ménages accueillis sont tous dans des situations complexes par rapport à la question du logement : sans logement, logement indigne, dégradé et énergivore, squat, hôtel, expulsion ...
- Violences conjugales ou familiales : nous relevons un nombre croissant de personnes, essentiellement des femmes, se présentant en situation d'urgence suite à des violences.
- Situations administratives complexes et parfois inextricables : Droits non ouverts, droits suspendus, droits non connus, régularisation administrative... autant de freins au projet d'insertion.

Le centre d'hébergement et de réinsertion de La Garde

Au CHRS, 118 femmes ont été accueillies en 2016. Les principaux motifs d'accueil concernent des femmes sans solution d'hébergement depuis moins d'une semaine (qualifiées sous l'item « errance ») et des femmes victimes de violences conjugales ou familiales.



2.5 ÉVÉNEMENTS SIGNIFICATIFS **DE L'ANNÉE ET PERSPECTIVES**

Depuis le début 2016, Moissons Nouvelles s'est lancée dans le projet « communication », afin de développer la communication interne et externe de l'association auprès de nos différents interlocuteurs. Parmi les besoins identifiés, il nous est apparu essentiel de travailler à la refonte et à la modernisation de l'image de l'association et à sa communication qui se doivent d'être davantage en phase avec son identité, ses spécificités et ses multiples activités.

De plus, par les désengagements croissants et inéluctables des pouvoirs publics, il va devenir nécessaire de diversifier les ressources de l'association et de trouver d'autres sources de financement en complément des fonds publics pour payer les projets qui ne sont plus couverts par les financements traditionnels.

Concrètement cette réflexion va se décliner au cours de l'année 2017 par la modernisation du logo, une nouvelle charte graphique pour l'ensemble des documents et un site internet renouvelé. Plus réactif, ce dernier ouvrira davantage ses pages aux établissements, à leurs équipes éducatives et aux projets numériques qu'elles réalisent avec les enfants. Plus efficace, il permettra aux familles et à l'ensemble de nos interlocuteurs de prendre connaissance dans le détail des caractéristiques de chaque établissement ou service à travers son projet d'établissement et son rapport d'activité.

Les journées d'études nationales qui se déroulent tous les deux ans, ont eu lieu les 8 et 9 juin 2016 au Cadran d'Évreux. Le thème était « l'innovation sous toutes ses formes ».

Ces journées, fondamentalement consacrées à la formation, ont permis d'échanger entre pairs, d'aborder avec empirisme les pratiques interdisciplinaires, de fédérer des savoir-être, d'inviter des acteurs partenaires issus de notre secteur comme du secteur marchand. Les échanges furent multiples et particulièrement riches. Des moments forts dans les témoignages, de l'émotion et de l'écoute.

Une soirée festive s'est en outre déroulée dans le parc de la maison d'enfants à caractère social d'Évreux, un grand moment de partage et de solidarité. Les salariés de cet établissement se sont investis pour accueillir avec beaucoup de générosité. Un repas exceptionnel, de la danse du dialogue et le plaisir de partager les mêmes valeurs associatives.

Conclusion

En 2016, Moissons Nouvelles a réalisé l'activité attendue sur l'ensemble de ces établissements et services, grâce notamment à un gros investissement de toutes ses équipes. Qu'elles soient ainsi vivement remerciées.

Ce rapport est aussi l'occasion de remercier les autorités de contrôle et tous nos partenaires qui nous font confiance et qui nous aident à progresser dans la qualité de notre accompagnement. L'organisation en pôle, les équipes de cadres, la qualité et le professionnalisme des équipes nous permettent d'envisager l'avenir avec de belles perspectives. Cependant, toute cette organisation doit être impulsée et soutenue par un siège opérant et actif, et dont les compétences doivent être de plus en plus pointues et accrues dans les domaines suivant :

> - Gestion des ressources humaines et des finances,



- Veille politico-administrative,
- Évolution des systèmes d'information et technologique,
- Respect des normes,
- Communication interne et externe,
- Soutien dans l'activité et le développement.

L'année 2017 sera marquée par le **renouvellement de l'autorisation des frais de siège**. Cette étape sera l'occasion de demander un **renfort de compétences** afin de faire face aux obligations réglementaires qui s'imposent à nous, et pour permettre à l'association d'évoluer tant dans son développement que dans l'adaptation de ses activités.

Devant le constat dressé par tous les directeurs des MECS de Moissons Nouvelles qu'un grand nombre de jeunes ne bénéficient pas de droits d'hébergement et dans un contexte de restriction budgétaire des finances publiques, le conseil d'administration s'est donné comme **objectif de développer d'autres solutions d'accueil pour les week-ends et les vacances scolaires.** Ces dispositions seront mises en œuvre en 2017, dans le cadre d'un partenariat étroit avec l'association France Parrainage et avec des associations de familles qui accueillent des jeunes pendant les périodes de vacances scolaires.

Enfin, l'association a la volonté de poursuivre son développement de façon raisonnée, tout en recherchant à diversifier ses modes d'accueil et d'accompagnement, pour répondre aux mieux aux besoins des enfants et des familles identifiés par nos financeurs.

Le développement pourra s'effectuer par :

- La création de toute action, de services ou d'établissements, relevant d'un appel à projet,
- L'extension ou le redéploiement de services ou d'établissements existants,
- La reprise d'activités existantes.

Martine RENAULT
Directrice générale

2.6 BILAN DES RESSOURCES HUMAINES

2.6.1 DONNÉES SOCIALES

Effectif total au 31/12/2016

Tout salarié inscrit à l'effectif au 31/12 quelle que soit la nature de son contrat de travail (hors stagiaires, intérimaires et travailleurs mis à disposition de l'association par une entreprise extérieure).

		ADMI.	ENSE	MED. CONEMENT	PAPA JOHN	Res _{TA}	SANON	\$ 000 PM	S NAME OF STANDS
EEEE OTHE	2014	70	30	8	41	18	165	380	712
EFFECTIF TOTAL	2015	75	29	8	39	17	171	390	729
TOTAL	2016	70	22	8	36	15	167	402	720

		Cadre	Non Cadre	Total	
EFFECTIF TOTAL	2014	121	591	712	
	2015	120	609	729	
	2016	107	613	720	

Effectif CDI au 31/12/2016

Hors contrat d'accompagnement dans l'emploi

		40mm	ENSEY CONTRAINE	MEN. COMMENT	The state of the s	RESTANDANT OF THE PORT OF THE	SERVE STON STON STON STON STON STON STON STON	SOCIONENTIALISTA	AND
	2014	64	30	8	40	15	144	348	649
CDI	2015	67	28	8	38	14	145	351	651
	2016	65	21	8	36	14	142	367	653

Nombre de salariés titulaires d'un contrat à durée déterminée au 31/12/2016

Hors formation en alternance, contrat d'avenir, contrat d'accompagnement dans l'emploi.

		ADMINI.	ENSEY COMPATIF	MEN. COMENTAL	AR AR	PESTALIA (1)	SENCES TON SENCES TON SENCES TO SENC	SOO	JOHN JANON
	2014	1	0	0	1	0	11	23	36
CDD	2015	3	1	0	1	1	13	30	49
	2016	2	1	0	0	0	12	26	41

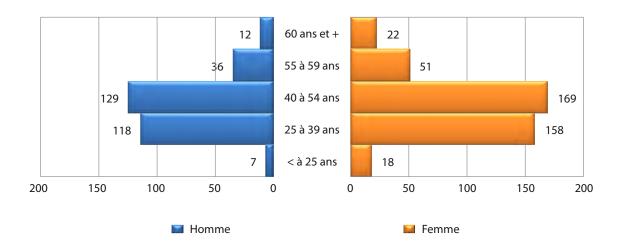
Répartition par sexe de l'effectif total au 31/12/2016

		A COMPANY OF THE PROPERTY OF T	ENSE,	MEN. CONEMENT		RESTALLE TO THE TOTAL STATES OF THE TOTAL STAT	SEAN SEAN SEAN SEAN SEAN SEAN SEAN SEAN	\$000 KW \$000 K	STAND OF THE STAND
	2014	56	16	4	33	7	85	216	417
FEMME	2015	60	15	4	31	7	91	217	425
	2016	56	12	4	30	5	88	223	418
	2014	14	14	4	8	11	80	164	295
HOMME	2015	15	14	4	8	10	80	173	304
	2016	14	10	4	6	10	79	179	302

Répartition par sexe de l'effectif total au 31/12/2016

FEMMES		ADMINI TO THE PARTY OF THE PART	ENSTRAIN ENTRE	Men John Man	A A A	RESTALDAL	NOW SHANDER TO SHANDER	\$000 PW	10 A A A A A A A A A A A A A A A A A A A
	2014	0	0	0	0	0	1	15	16
Moins de 25 ans	2015	2	0	0	0	1	2	19	24
uc 25 ans	2016	1	0	0	1	0	1	15	18
	2014	20	12	0	13	3	14	93	155
De 25 à 39 ans	2015	17	8	0	10	2	19	88	144
23 a 39 ans	2016	18	9	0	8	1	20	102	158
	2014	28	4	2	13	3	49	70	169
De 40 à 54 ans	2015	29	7	2	12	4	50	74	178
40 a 34 ans	2016	26	3	3	13	4	45	75	169
	2014	6	0	0	4	1	16	27	54
De 55 à 59 ans	2015	10	0	0	3	0	17	25	55
33 a 39 ans	2016	8	0	0	3	0	18	22	51
	2014	2	0	2	3	0	5	11	23
Plus de 60 ans	2015	2	0	2	6	0	3	11	24
uc oo alis	2016	3	0	1	5	0	4	9	22

HOMMES		O O O O O O O O O O O O O O O O O O O	EVSE, TOSTICATIF	MED.	ARP JAN	PESTALD	NOW SHAND TO SHAND THE SHA	Socio de la company de la comp	TOTAL OF THE OF
	2014	0	0	0	1	2	1	5	9
Moins de 25 ans	2015	0	0	0	1	0	1	3	5
uc 25 ans	2016	0	0	0	0	0	3	4	7
	2014	4	2	0	3	1	20	87	117
De 25 à 39 ans	2015	4	1	0	3	2	16	91	117
23 a 39 ans	2016	6	2	0	2	2	17	89	118
	2014	6	10	1	4	7	43	56	127
De 40 à 54 ans	2015	7	9	1	3	6	44	65	135
40 a 34 ans	2016	5	7	1	3	6	38	69	129
	2014	2	2	0	0	1	15	13	33
De 55 à 59 ans	2015	1	4	0	1	2	14	11	33
33 a 39 ans	2016	1	1	0	1	2	15	16	36
Plus	2014	2	0	3	0	0	1	3	9
	2015	3	0	3	0	0	5	3	14
de 60 ans	2016	2	0	3	0	0	6	1	12



Travailleurs extérieurs

Nombre de travailleurs appartement à une		ADMINI.	ENSE.	MEDI CONEMENT	AP AR	¥ / S		SOCIONAL SOCIAL SOCIALI	A A A A A A A A A A A A A A A A A A A
entreprise	2014	8	0	0	0	4	55	84	151
de travail	2015	10	0	0	0	1	37	81	129
temporaire	2016	4	0	0	0	1	54	43	102

Dans le cadre de sa politique de ressources humaines, Moissons Nouvelles cherche prioritairement à renforcer la professionnalisation de ses collaborateurs pour une meilleure adéquation aux évolutions du secteur et donc à ses besoins de compétences.

Nous impulsons une dynamique des ressources humaines déclinée ensuite localement, au plus près des attentes des pôles, grâce à des outils et des process adaptés.

La journée d'intégration pour tout nouveau salarié, les sessions de formation continue et les journées d'études nationales contribuent aux échanges entre les collaborateurs de tous les établissements. Il s'agit à la fois de faire vivre notre « culture commune » mais surtout, pour chacun, de s'ouvrir à d'autres expériences, échanger, s'interroger, mutualiser et in fine innover.

L'implantation territoriale nationale de Moissons Nouvelles offre à ses salariés des perspectives d'évolution et de mobilité géographique.

La déclinaison de cette politique des ressources humaines va bénéficier d'une nouvelle dynamique avec la création de postes de responsables RH pour les pôles qui n'en n'étaient pas encore pourvus, afin que tous soient dotés de l'expertise nécessaire.



2.6.2 ACTIONS DE L'ANNÉE

2016 a ainsi été principalement marquée par plusieurs éléments.

Des évolutions d'organisation

Afin de généraliser la **présence d'un service ressources humaines dans chaque pôle**, le projet a été présenté à la commission ressources humaines et au conseil d'administration qui l'ont validé.

Une autre dimension a été donnée aux postes de direction dans les pôles. En effet, **afin d'offrir plus de moyens aux directeurs de pôles**, notamment pour le développement de l'activité, les directeurs adjoints sont devenus des **directeurs de secteur**. Ceux dont les missions étaient auparavant centrées sur le cœur de métier, interviennent désormais sur un champ plus large comprenant les gestions des ressources humaines et financière.

Intégration des nouveaux embauchés

La première **journée d'intégration** a été organisée le 11 novembre 2016. Elle s'est tenue à Paris et 23 salariés y ont participé. 61 % appartenaient à la filière éducative, mais l'administratif, les services généraux, le paramédical et le pédagogique étaient aussi représentés. Ils étaient 18 (soit 78 %) à travailler au sein des pôles PACA et Île-de-France. Concernant le premier pôle, 4 venaient d'être nouvellement recrutés dans le service de placement éducatif à domicile ouvert récemment dans le Var. Enfin, un membre du comité central d'entreprise avait aussi été invité.

Il s'agissait de présenter Moissons Nouvelles, d'apporter certaines informations aux nouveaux salariés, enfin de **créer un sentiment fort d'appartenance à l'association.** Après un bref rappel historique, madame Martine Renault, directrice générale, a décliné les valeurs, principes et missions de l'association. Puis, il a été question des champs d'activité, avec notamment une description du profil des personnes accueillies suivi d'un focus sur les sources de financement. Il s'agissait également d'**expliquer le fonctionnement de la gouvernance associative**, son organisation globale et de donner quelques exemples d'événements propres à Moissons Nouvelles avec la projection de vidéos afin d'en illustrer trois.

Madame Chantal Blanc, directrice du pôle Centre-Val de Loire, et Mr Guy-Bernard Aboulin, directeur du pôle Normandie, sont intervenus pour présenter l'engagement, les valeurs et les enjeux de l'association; de l'interdisciplinarité en interne mais aussi à l'externe; les actions au quotidien comme le travail avec les familles, la qualité de la prise en charge et la notion d'équipe. Cette matinée a aussi permis des échanges, notamment sur des accompagnements différents comme celui des mineurs isolés étrangers.

L'après-midi a été consacré aux ressources humaines, d'abord en terme d'enjeux, politique, stratégie et objectifs, pour ensuite évoquer la **démarche globale de formation** avec les dispositifs existants et terminer par diverses informations, notamment sur la communication interne mais aussi sur les organismes devant être connus par les salariés.

L'évaluation de cette journée a été positive, tant concernant l'intérêt des sujets traités avec parfois des découvertes, que pour l'occasion de rencontrer et d'échanger avec des collègues d'autres pôles.

Il est désormais prévu d'organiser deux journées d'intégration par an.

Relations sociales

La renégociation de l'accord sur la réduction du temps de travail a commencé au début de l'année. Celle-ci n'ayant pas abouti, il a été décidé de dénoncer l'accord en vigueur, ce qui conduira à reprendre les négociations en 2017.

2016 a aussi été l'année des élections professionnelles. Ce dossier représente un travail conséquent pour le service juridique de la direction des ressources humaines et pour les pôles. Il s'est agi, dans un premier temps, de négocier le protocole pré-électoral. Puis, est arrivée la phase d'organisation jusqu'aux résultats. Le taux de participation de 76 % indique la qualité de traitement de ce dossier.

Les rapports sociaux de la base de données unique ont été élaborés.



Accompagnement des pôles

En fin d'année, il a été décidé la mise en place d'un outil de gestion des plannings pour, notamment, en harmoniser le traitement. La définition de son contenu a débuté immédiatement, en lien avec la directrice du pôle Île-de-France, afin de s'assurer de son adéquation avec les besoins opérationnels. Le traitement des évolutions de la paie a aussi nécessité beaucoup de temps, notamment la **préparation de** la déclaration sociale nominative (DSN).

2.6.3 PROJETS ET PERSPECTIVES

En 2017, les actions qui seront menées par la direction des ressources humaines concerneront :

- La négociation sur l'aménagement du temps de travail, l'intergénérationnel et la journée de solidarité
- La mise en place de nouveaux outils :
 - Finalisation de la gestion des plannings
 - Tableau de calcul des compteurs d'heures pour les salariés annualisés
 - Guide des données sociales afin d'harmoniser les modalités de calcul des statistiques réalisées par les pôles
 - Guide « Base de données économiques et sociales » pour les instances représentatives du personnel (IRP)
 - Guide « IRP » pour les pôles
- La seconde session de formation sur les entretiens professionnels et de formation et la conduite de ces
- L'organisation des services des ressources humaines dans les pôles
- La mise en place de la base de données économique et sociale (BDES)
- Les évolutions de la paie : prélèvement de l'impôt à la source, formation DSN, ...
- Deux autres journées d'intégration des nouveaux embauchés

Corinne THIOLLET

Directrice des ressources humaines



2.7 BILAN FINANCIER

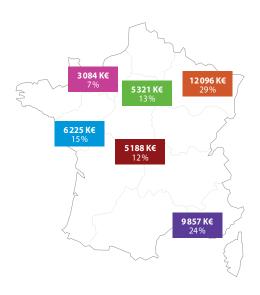
2.7.1 PRINCIPAUX CHIFFRES

Les comptes de l'exercice 2016 regroupent l'activité de l'association Moissons Nouvelles exercée dans les établissements et services. L'association est une seule entité juridique possédant la personnalité morale et la capacité de gérer les établissements rattachés.

Chacune des structures (ITEP, SESSAD, CAFS, MECS, Accompagnements à domicile, CHRS...) élabore un bilan et un compte de résultat. L'ensemble des données cumulées, après neutralisation des opérations internes, donne le bilan et le compte de résultat de l'association. Le résultat comptable de l'association est un excédent net arithmétique de 733 $K\varepsilon$.

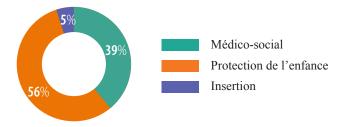
Il se décompose en deux résultats de nature différente :

- Le résultat comptable des activités sous gestion contrôlée des établissements et services est un excédent de 743 K€. Ce résultat fait l'objet d'une analyse de la part des autorités tarifaires en vue d'une imputation en tout ou partie (en n+2 en général) sur le budget de la ou des années suivantes (notamment excédent réduction des charges, réserve de compensation, déficit donnant lieu à un ajustement du financement,...).
- Le résultat de la gestion propre est un déficit net de 10 K€. Il correspond à deux entités économiques,
 l'association et le Collectif hébergement varois (CHV).



Région d'ex	Produit cploitation (en K€)	%
201 2 12	10000	222/
Pôle Grand Est	12 096	29%
Pôle PACA	9857	24%
		/
Pôle Pays de la Loire	6255	15%
Pôle Île-de-France	5 3 2 1	13%
Pôle Centre-Val de Loi	re 5 188	12%
Pôle Normandie	3 084	7%
TOTAL	41 801	100%

Répartition par secteurs d'activité du total des produits d'exploitation.



2.7.2 ACTIONS DE L'ANNÉE

2016 a été marquée par plusieurs éléments.

Un suivi économique régulier

L'association a poursuivi la démarche engagée pour développer les tableaux de bords et outils de gestion. Le suivi mensuel de l'activité est un des indicateurs majeurs qui permet de suivre le niveau d'activité par rapport aux prévisions. L'objectif est d'identifier les risques financiers liés à une activité insuffisante, et d'adapter ainsi le pilotage de l'établissement en temps réel sans attendre le constat de la clôture des comptes.

Au niveau des ressources, la principale difficulté de notre secteur est que nous ne maîtrisons pas le nombre de jeunes qui nous sont confiés. Il nous est cependant possible d'agir par une politique relationnelle de qualité avec les différents interlocuteurs habilités à nous confier des jeunes.

Sont disponibles des situations intermédiaires mensuelles, et des situations trimestrielles approfondies, un plan de trésorerie actualisé au minimum chaque trimestre. Un échéancier interne des obligations sert de référence aux établissements et services. Il permet ainsi de mieux cerner la dimension économique de l'association.

Une nécessaire poursuite de l'évolution du système d'information

La poursuite de l'évolution du système d'information est toujours d'actualité. L'évolution du logiciel finance a été mise en œuvre à partir de septembre/octobre 2016 afin de disposer d'une version comptabilité/budget au même stade que les applications du système d'information de gestion des ressources humaines (SIRH). Ce contexte a fortement mobilisé les responsables des affaires financières des établissements (RAF) sur le dernier trimestre de l'année et les premières semaines de 2017. La mise à niveau continue sur 2017, avec le processus budgétaire 2018 et la migration sur la nouvelle application immobilisation.

Cette approche devrait permettre fin 2017 - début 2018 de disposer d'un système plus intégré entre les modules RH/paie et budget/comptabilité.

Une évolution des modalités de tarification et une accélération du recours aux CPOM

La direction financière s'est impliquée au niveau de la réorganisation de certains établissements ainsi que de la mise en place de contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens (CPOM) et leur suivi :

- La finalisation puis le suivi du CPOM 2016-2018 avec le conseil départemental de Moselle pour l'ensemble de nos activités du secteur de l'aide sociale à l'enfance ;
- La finalisation puis le suivi du CPOM 2016-2020 avec l'ARS Centre-Val de Loire pour le dispositif ITEP de Pellevoisin et les établissements et services concernés, délégation territoriale de l'Indre;
- Le suivi du CPOM 2015-2019 avec l'agence régionale de santé (ARS) Pays de Loire, délégation territoriale Loire-Atlantique,
- Les réunions préparatoires au CPOM 2017-2021 avec l'ARS Grand Est, délégation territoriale de Moselle concernant l'ITEP et le SESSAD de Boulay.

Il faut souligner une nette évolution de financement sous forme de dotation globale par le jeu de la mise en place de CPOM. A cette occasion, une attention particulière doit être apportée au niveau de la base de référence du financement actuel mais également à la prise en compte des résultats antérieurs non soldés.

L'évolution de la réglementation devrait également mobiliser encore la direction financière, les CPOM actuellement signés étant destinés à évoluer afin de s'inscrire dans la nouvelle réglementation de fin décembre 2016, et les CPOM de nouvelle génération.



Une adaptation des procédures liée à l'évolution de l'organisation interne et à la finalisation du manuel de procédures

Le travail d'actualisation des procédures de contrôle s'est terminé en 2016. Il s'est traduit par la finalisation du manuel de procédures, qui, outil de référence pour l'ensemble des directions, responsables financiers et cadres éducatifs, permet ainsi de disposer d'un référentiel des règles et procédures à respecter. Le nouveau manuel a été présenté et diffusé à l'ensemble des directeurs et responsables financiers.

Un suivi du patrimoine immobilier questionné par l'évolution des prises en charge

Les prises en charges évoluent et les dispositifs d'accompagnement en milieu ouvert se développent. Cette nouvelle donne pose la question de l'évolution du patrimoine historiquement dédié à une prise en charge en internats. L'association veille à maintenir le patrimoine en bon état de fonctionnement, en intégrant la mise aux normes rendues nécessaires dans le cadre de l'accessibilité. Ceci implique de planifier des travaux en lien avec les autorités tarifaires avec une politique d'investissement adaptée.

Corrélativement, une réflexion prospective est engagée sur l'utilisation des sites historiques dédiés aux internats.

2.7.3 PROJETS ET PERSPECTIVES

L'environnement de l'association évolue et le contexte de rigueur économique se ressent fortement. De manière complémentaire, les interlocuteurs de l'association, aussi bien conseils départementaux que les agences régionales de santé (ARS) font évoluer leur mode de coopération des établissements et services. Les conseils départementaux doivent faire face à une augmentation des dépenses sociales, ce qui les conduit à vouloir en maîtriser le niveau.

Les ARS intègrent dans leur approche le contexte économique de rigueur et la maîtrise des dépenses de santé.

D'une manière générale, la reprise d'éventuels déficits est déjà, de plus en plus difficile, renforçant la nécessité du pilotage économique et le suivi managérial des directions d'établissements. Les excédents sont repris de plus en plus systématiquement en réduction des charges d'exploitation.

Le suivi mensuel du budget nécessite des outils adaptés, qui devront encore évoluer pour tenir compte du développement des CPOM.

L'évolution du système d'information doit également permettre de rationaliser le travail des responsables financiers et leur permettre de disposer de statistiques des ressources humaines à même d'éclairer la lecture économique.

La politique de gestion du patrimoine se poursuivra afin de prévenir les nécessaires adaptations à l'évolution des prises en charges. Toutefois, l'évolution de la prise en charge, avec un accompagnement sous d'autres formes en milieu ouvert, entraînera une diminution du nombre de place en internat et la question de l'adaptation et l'entretien du patrimoine.

Dans le contexte de rigueur et d'optimisation de l'utilisation des fonds publics, l'objectif 2017 est d'intensifier la maîtrise des coûts des établissements par un contrôle de gestion financier en lien avec le déploiement d'un contrôle de gestion social approfondi.

Dominique de GUIBERT Secrétaire général administratif

2.7.4 COMPTES ANNUELS 2016 PRÉSENTÉS EN ASSEMBLÉE GÉNÉRALE (9 MAI 2017)

BILAN

ACTIF		Exercice 2016		Exercice 2015
ACTIF	BRUT	Amort. Prov.	NET	NET
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles	325 970,06	252 113,77	73 856,29	63 112,98
Total immobilisations incorporelles	325 970,06	252 113,77	73 856,29	63 112,98
Immobilisations terrains	1 656 831,98	135 049,72	1 521 782,26	1 530 129,92
Immobilisations constructions	24 908 483,24	12 550 718,47	12 357 764,77	12 983 878,03
Immobilisations agenc. constructions	15 001 593,61	8 961 916,43	6 039 677,18	6 318 314,17
Immobilisations matériels et outillage	3 307 013,97	2 908 782,87	398 231,10	409 092,77
Autres immobilisations corporelles	8 563 106,18	6 444 618,33	2 118 487,85	1 826 843,36
Immobilisations en cours	64 347,36		64 347,36	359 271,00
Total immobilisations corporelles	53 501 376,34	31 001 085,82	22 500 290,52	23 427 529,25
Immobilisations financières	214 039,49		214 039,49	199 127,02
TOTAL IMMOBILISATIONS	54 041 385,89	31 253 199,59	22 788 186,30	23 689 769,25
Actif circulant				
Stocks			-	2 686,00
TOTAL STOCKS	-		-	2 686,00
Fournisseurs	1 320,92		1 320,92	4 230,96
TOTAL FOURNISSEURS	1 320,92		1 320,92	4 230,96
Organismes payeurs cptes ratt.	3 362 933,82	18 558,64	3 344 375,18	3 303 313,71
TOTAL CREANCES	3 362 933,82	18 558,64	3 344 375,18	3 303 313,71
Personnels et cptes rattachés	43 720,64		43 720,64	92 512,06
Organismes sociaux cptes ratt.	32 098,81		32 098,81	15 537,50
Etat collectivités eptes ratt.	363 769,66		363 769,66	422 603,97
Débiteurs divers	792 405,27		792 405,27	233 033,84
TOTAL AUTRES CREANCES	1 231 994,38	-	1 231 994,38	763 687,37
TOTAL VALEURS MOBILIERES	106,75		106,75	106,75
Banques et CCP	16 299 726,10		16 299 726,10	15 602 300,58
Caisses	37 612,16		37 612,16	41 860,54
TOTAL DISPONIBLE	16 337 338,26	-	16 337 338,26	15 644 161,12
Charges constatées d'avance	58 176,34		58 176,34	129 728,64
TOTAL ACTIF CIRCULANT	20 991 870,47	18 558,64	20 973 311,83	19 847 914,55
TOTAL GÉNÉRAL	75 033 256,36	31 271 758,23	43 761 498,13	43 537 683,80

BILAN

PASSIF	Exercice 2016	Exercice 2015
Fonds associatifs		
Fonds propres Fonds assoc. sans droit de reprise	4 623 157,98	4 623 157,98
Ecarts de réévaluation	433 262,73	433 262,73
Réserves	560 288,44	566 206,13
Report à nouveau déficit	-2 506 895,43	-2 583 573,61
TOTAL FONDS ASSOCIATIFS SANS DROIT DE REPRISE	3 109 813,72	3 039 053,23
Fonds associatifs avec droit de reprise	253 065,36	253 065,36
TOTAL FONDS ASSOCIATIFS AVEC DROIT DE REPRISE	253 065,36	253 065,36
TOTAL I : TOTAL FONDS ASSOCIATIFS	3 362 879,08	3 292 118,59
Excédent Déficit	733 296,32	59 434,64
TOTAL II : RÉSULTAT DE L'EXERCICE	733 296,32	59 434,64
Autres fonds associatifs		
Excédent affecté à l'investissement	3 983 999,80	3 375 069,81
Réserves de trésorerie (affectation) Réserves de compensation	2 499 867,58 3 586 216,83	2 474 867,58 3 093 375,31
Autres réserves	22 445,35	16 527,66
TOTAL RESERVES	10 092 529,56	8 959 840,36
Dépenses non financées (congés payés, retraite)	-2 817 727,72	-2 524 833,21
Résultat sous contrôle de tiers financeurs	2 190 521,42	3 005 234,81
TOTAL REPORT A NOUVEAU	-627 206,30	480 401,60
SUBVENTIONS	2 810 840,53	3 027 929,63
Réserve de trésorerie	324 925,41	324 925,41
Provisions réglementées	1 947 928,88	1 861 154,69
TOTAL PROVISIONS REGLEMENTEES	2 272 854,29	2 186 080,10
TOTAL III : AUTRES FONDS ASSOCIATIFS	14 549 018,08	14 654 251,69
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	2 032 604,67	2 349 063,39
FONDS DEDIES	1 726 817,64	1 733 143,73
Emprunts et dettes assimilées	10 972 329,15	11 114 355,20
Autres dettes Banques et CCP (découverts)	122 328,93 4 477 803,23	118 198,68 3 944 693,26
TOTAL DETTES FINANCIERES	15 572 461,31	15 177 247,14
Organismes payeurs comptes rattachés	3 050,88	3 050,88
TOTAL ORGANISMES PAYEURS COMPTES RATTACHES	3 050,88	3 050,88
FOURNISSEURS	954 229,28	747 846,60
Personnels et cpts rattachés	2 003 944,93	2 333 668,30
Organismes sociaux cptes rattachés	1 375 559,61	1 822 698,75
Etat collectivités cptes rattachés	666 440,14	756 210,47
TOTAL DETTES D'EXPLOITATION	4 045 944,68	4 912 577,52
Dettes sur immobilisations Autres dettes	166 166,70 393 960,30	166 259,76 254 066,03
TOTAL AUTRES DETTES	560 127,00	420 325,79
Produits constatés d'avance	221 069,19	188 623,83
TOTAL GÉNÉRAL	43 761 498,13	43 537 683,80

COMPTE DE RESULTAT

PRODUITS	Exercice 2016	Exercice 2015
PRODUITS D'EXPLOITATION		
TRODUITOD EXILOTIATION		
Prestations en dotation globale	27 906 219,55	11 433 248,91
Ventes et marchandises	979,50	540,86
Produits des activités annexes	256 028,84	365 210,75
Production d'immobilisations		
Prix de Journées	11 331 753,10	26 849 800,50
Subventions d'exploitation	1 086 216,53	1 297 342,64
Participations des pensionnaires	148 356,79	125 173,77
Remboursements de frais	889 466,91	669 904,35
Autres produits de gestion courante	181 523,03	119 772,79
TOTAL	41 800 544,25	40 860 994,57
Produits financiers	29 420,34	74 998,72
Produits exceptionnels	332 046,61	437 266,62
Reprises d'amortissements et provisions	976 027,78	554 118,14
TOTAL	1 337 494,73	1 066 383,48
Transfert de charges d'exploitation	560,00	1 610,00
TOTAL	560,00	1 610,00
TOTAL DES PRODUITS	43 138 598,98	41 928 988,05
DEFICIT		
TOTAL GÉNÉRAL	43 138 598,98	41 928 988,05

COMPTE DE RESULTAT

CHARGES	Exercice 2016	Exercice 2015
Achats de matières et marchandises	79 588,38	95 795,60
Consommations	2 979 804,28	3 183 699,26
Services extérieurs	3 182 808,56	3 216 779,95
Autres services extérieurs	3 073 462,57	2 894 008,99
Autres charges de gestion courante	272 894,46	304 833,32
TOTAL	9 588 558,25	9 695 117,12
Impôts, taxes et versements assimilés	2 428 233,91	2 483 551,07
Rémunérations de personnels	18 589 452,66	18 516 163,87
Charges sociales	7 673 505,68	7 653 678,42
Autres charges	418 895,53	265 650,12
TOTAL	29 110 087,78	28 919 043,48
Charges financières	197 062,29	233 823,01
Charges exceptionnelles	84 123,33	66 593,58
Charges d'amortissements et provisions	3 425 471,01	2 954 976,22
TOTAL	3 706 656,63	3 255 392,81
TOTAL DES CHARGES	42 405 302,66	41 869 553,41
EXCEDENT	733 296,32	59 434,64
TOTAL GÉNÉRAL	43 138 598,98	41 928 988,05



PRÉSENTATION DES ÉTABLISSEMENTS **ET DES SERVICES**



3.1 PÔLE ÎLE-DE-FRANCE



Adresse administrative: 1, rue Jomard 75019 Paris

Tél.: 01.40.36.64.49

Directrice de pôle : Véronique ALLEAUME

PROTECTION DE L'ENFANCE

Maison d'enfants à caractère social de Paris - La Villette

1, rue Jomard, 75019 Paris Tél.: 01.40.36.64.49

Chefs de service éducatif : Saïd RAIS, Maria LEITE

Compétence/autorité : ASE - Conseil départemental

Nombre de places : 85

Âge: 6 à 21 ans / Population: mixte Nombre de jours d'ouvertures : 365 jours/an



La MECS de Paris est implantée dans un quartier populaire (XIXe arrondissement), en plein cœur de l'est parisien. Ce territoire fait l'objet d'actions prioritaires des politiques publiques à destination de l'enfance et de la famille, aux réponses multiples dans lesquelles nous nous inscrivons.

L'établissement a, ainsi, inscrit son activité dans une réponse aux enfants et familles de la capitale. Il dispose, depuis 2014, de lieux d'accueil nouveaux, rénovés, adaptés à la structuration des dispositifs d'accompagnement, correspondant à différentes étapes du cheminement vers l'âge adulte, la prise de responsabilités et l'acquisition de l'autonomie.

La MECS propose un dispositif à 3 composantes : 85 places avec une diversité de parcours, pour jeunes de 6 à 21 ans, relevant prioritairement du département de Paris mais également des départements limitrophes et principalement du 93.

- Dispositif fratrie Accueil séquentiel (possible)
 - Appartement fratrie 12 places Garçons 6/14 ans
 - Appartement fratrie 12 places Filles 6/14 ans
- Dispositif adolescent Accueil séquentiel (possible)
 - Appartement ado 12 places filles 13/17 ans
 - Appartement ado 12 places garçons 13/17 ans
- Dispositif d'Accompagnement à l'Autonomie Progressive (DAAP)
 - Service en Appartement de Semi-Autonomie
 - Service Accompagnement en Hébergement Autonome

Outre notre offre facilitant un parcours évolutif, un autre de nos atouts est notre capacité à accueillir des fratries.

En dehors de leur parcours scolaire ou de formation dans les établissements de droit commun, tous les jeunes que nous accueillons, pratiquent une activité sportive et/ou culturelle dans un cadre associatif, hors de l'établissement. Grâce à nos nombreux partenariats et à cette implantation parisienne, ils bénéficient, en outre, de multiples offres parisiennes sur les temps extra-scolaires et de vacances.

Véronique ALLEAUME Directrice de pôle IDF





3.2 PÔLE NORMANDIE



Adresse administrative: 11, rue Jean-Bart 27000 Évreux

Tél.: 02.32.38.29.59

Directeur de pôle : Guy Bernard ABOULIN

PROTECTION DE L'ENFANCE

Maison d'enfants à caractère social d'Évreux

11, rue Jean-Bart 27000 Évreux

Tél.: 02.32.38.29.59

Chefs de service éducatif : Sandrine RIGAUDIER, Thierry CE

Compétence/autorité : ASE - Conseil départemental

Nombre de places : 60 et 10 places de restaurant social (MNA)

Âge: 6 à 21 ans / Population: mixte

Nombre de jours d'ouvertures : 365 jours/an



Service d'observation et de soutien à la parentalité d'Évreux

11, rue Jean-Bart 27000 Évreux

Tél.: 02.32.38.29.59

Chefs de service éducatif : Sandrine RIGAUDIER, Thierry CE

Compétence/autorité : ASE - Conseil départemental

Nombre de mesures : 6

Âge: 6 à 18 ans / Population: mixte

Nombre de jours d'ouvertures : 365 jours/an

La maison accueille principalement des enfants de l'Eure ainsi que, par dérogation, quelques-uns hors département. Notre action se caractérise par un accueil diversifié :

- Un internat de 58 places, avec un secteur enfant (garçons et filles) de 6 à 18 ans, un secteur adolescente de 13 à 21 ans et un secteur jeune majeur qui compte quatre studios sur notre site principal et trois studios dans Évreux.
- Un service gérant des mesures d'observation et de soutien à la parentalité (MOSP). Après un diagnostic social, éducatif, thérapeutique et psychologique, il organise un accompagnement de l'enfant et de la fratrie ainsi qu'un accompagnement des parents.
- Un restaurant social a ouvert en janvier 2014, dispositif de restauration destiné à des mineurs non accompagnés (MNA), hébergés dans un hôtel proche de notre site.

Nous accordons une importance particulière à une prise en charge interdisciplinaire. Ainsi, la maison bénéficie des compétences d'un éducateur scolaire, d'une psychologue clinicienne, d'un psychologue chargé de l'analyse des pratiques, d'une conseillère en économie sociale et familiale, d'une infirmière et d'un art-thérapeute. Ce positionnement est également le résultat de notre capacité d'adaptation, face au contexte départemental du manque de place du secteur médico-social. Nous nous sommes ainsi, progressivement positionnés en complémentarité, au-delà de notre champ d'action de la protection de l'enfance.

> Guy Bernard ABOULIN Directeur de pôle Normandie



3.3 PÔLE CENTRE-VAL DE LOIRE



Adresse administrative: 24, rue Notre-Dame 36180 Pellevoisin

Tél.: 02.54.02.24.00

Directrice de pôle : Chantal BLANC

MÉDICO-SOCIAL

Institut thérapeutique éducatif et pédagogique de Pellevoisin

24, rue Notre-Dame 36180 Pellevoisin

Tél.: 02.54.02.24.00

Chefs de service éducatif : Louis-Marie SOUBRIER, Xavier NOUHAUD

Compétences/autorité : ARS Nombre de places : 52

Âge: 6 à 18 ans / Population: mixte

Nombre de jours d'ouvertures : 234 jours/ an (interne) et10 jours/ an (semi-interne)

L'ITEP accueille des enfants présentant des troubles du comportement et/ou de la personnalité - sans déficience intellectuelle associée -, dont l'expression perturbe gravement l'accès aux apprentissages et à la socialisation. Un accompagnement éducatif, pédagogique et thérapeutique leur est nécessaire.

L'internat, ouvert du lundi au vendredi, est organisé en 4 groupes de vie de 10 jeunes dont un groupe externalisé dans la villa de Buzançais. Le semi-internat, ouvert du lundi au vendredi, accueille 12 jeunes au sein d'un cinquième groupe de vie. La modularité de la fréquence d'accueil est adaptée à chaque enfant et négociée avec lui, sa famille et l'établissement.

Outre une scolarisation au sein de l'établissement en groupes restreints, les jeunes bénéficient d'ateliers éducatifs (mosaïque, arts plastiques, cuisine, maraîchage, BD, journalisme, informatique), dans le cadre de leur projet personnalisé. Un large éventail d'ateliers thérapeutiques est également proposé (contes, relaxation...).

Une collaboration étroite entre enseignants, éducateurs et professionnels de soin, permet une prise en charge complète, cohérente et efficiente des jeunes accueillis, et ce, toujours en lien avec leurs familles.

L'équipe pluridisciplinaire travaille constamment en lien avec les partenaires institutionnels de la région, qu'ils soient issus de l'action sociale, de la justice, de la santé, de l'éducation, de la formation ou de l'emploi. Ce travail de partenariat et d'ouverture sur l'extérieur permet une prise en charge optimale du jeune au sein de l'établissement et facilitera, le jour opportun, sa sortie et son inclusion en société.

MÉDICO-SOCIAL

Service d'éducation spécialisée et de soins à domicile de Pellevoisin

21, rue Notre-Dame 36180 Pellevoisin

Tél.: 02.54.84.18.79

Chefs de service éducatif : Sandrine JOMARY

Compétences/autorité : ARS Nombre de places : 19

Âge: 3 à 18 ans / Population: mixte

Nombre de jours d'ouvertures : 210 jours/an

Le SESSAD est un service de l'ITEP qui a pour mission de maintenir le jeune dans son milieu de vie ordinaire, en favorisant son intégration sociale, scolaire et professionnelle. Le SESSAD intervient essentiellement dans les lieux où se trouve l'enfant : au domicile de la famille, à l'école, dans les lieux collectifs fréquentés (garderies, clubs de sport, associations...). Le service intervient sur l'ensemble du département de l'Indre.

Le SESSAD accueille 19 mineurs présentant des troubles du comportement et/ou de la personnalité sans déficience intellectuelle associée relevant d'une prise en charge ITEP. Les troubles du comportement constituent un symptôme qui handicapent son intégration sociale, souvent source de rejet. Ces troubles peuvent se traduire par des crises d'agressivité, de violence ou des moments de frustration face aux actes de la vie quotidienne. L'instabilité flagrante de ces jeunes peut aussi se mesurer par une forme d'inhibition. L'intérêt est d'axer l'accompagnement sur l'expression du mal-être, identifier l'origine des symptômes, en associant les familles dans ce processus de soin.

Pour ce faire, le SESSAD de Pellevoisin bénéficie d'un plateau technique pluridisciplinaire, qui se déplace dans tout le département de l'Indre. La spécificité de ce SESSAD est liée à sa ruralité.

MÉDICO-SOCIAL

Centre d'accueil familial spécialisé de Pellevoisin

21, rue Notre-Dame 36180 Pellevoisin

Tél.: 02.54.27.63.87

Chefs de service éducatif : Sandrine JOMARY

Compétences/autorité : ARS

Nombre de places : 21 (ITEP) et 12 (IME) Âge: 6 à 18 ans / Population: mixte

Nombre de jours d'ouvertures : 292 jours/an pour l'accueil en continu et 92 jours pour week-ends et vacances



Le CAFS accueille deux types de public :

- 21 jeunes de 6 à 18 ans présentant des troubles du comportement et/ou de la personnalité sans déficience intellectuelle associée relevant d'une prise en charge ITEP
- 12 jeunes de 6 à 20 ans présentant des déficiences, psychose et autisme, relevant d'une prise en charge en IME.

Les enfants admis en CAFS ITEP et CAFS IME sont accueillis chez des assistants familiaux du département de l'Indre et agrées par la PMI. Pour que le jeune soit admis en CAFS, il doit bénéficier d'une notification MDPH précisant cette orientation. L'accueil en CAFS est une alternative à l'internat.

L'enfant appartenant à son système familial, il est important de travailler conjointement avec ses parents. Les professionnels sollicitent les familles pour des entretiens d'exploration et de médiation, afin de faciliter le lien à l'enfant et permettre une meilleure compréhension de la problématique. Les enfants pris en charge par le CAFS ITEP et le CAFS IME retournent régulièrement dans leurs familles naturelles, pendant les week-ends et vacances.

Pour effectuer sa mission, le service est doté d'un plateau technique composé : une chef de service éducatif, une psychologue, deux éducatrices spécialisées, une AMP, une secrétaire et 15 assistants familiaux.

PROTECTION DE L'ENFANCE

Maison d'enfants à caractère social de Châteauroux

14, rue de l'Indre - BP 54 36001 Châteauroux Cedex

Tél.: 02.54.34.00.67

Chef de service éducatif : Xavier NOUHAUD

Compétences/autorité : ASE - Conseil départemental

Nombre de places : 12

Âge: 13 à 18 ans / Population: garçon (MNA) Nombre de jours d'ouvertures : 365 jours/an

Notre maison accueille des jeunes étrangers, âgés de 13 à 18 ans de tous départements, sans papier, fragilisés par un parcours souvent tourmenté et violent, et qui ont besoin d'évoluer dans un cadre sécurisant. L'équipe pluridisciplinaire organise des modules de prise en charge liés à la santé (bilans physique et psychologique), à l'apprentissage de la langue (classe de français, langue étrangère, alphabétisation, ...), à la formation professionnelle (stage en entreprise), à une bonne intégration dans l'environnement local (participation à la vie du quartier, implication dans les associations sportives et/ou culturelles des environs,...), enfin à l'apprentissage de la citoyenneté française.

L'équipe travaille en lien direct avec les réseaux d'accueil de mineurs isolés étrangers, les partenaires et les acteurs locaux : préfecture, mairie, éducation nationale, entreprises du département, centres sociaux,...

> Chantal BLANC Directrice de pôle Centre-Val de Loire



3.4 PÔLE PAYS DE LA LOIRE



Adresse administrative : 56, rue de la Papotière 44300 Nantes

Tél.: 02.40.49.25.38

Directrice de pôle : Béatrice GRINDA

MÉDICO-SOCIAL

Institut thérapeutique éducatif et pédagogique de Gesvres

4, rue des Coteaux – Gesvres – 44119 Treillières

Tél.: 02.40.94.64.01

Directeur de secteur : Gaël DUBERN

Chefs de service éducatif : Estelle DUTHOIT, Cédric HARANG

Compétences/autorité : ARS

Nombre de places : 55 (37 en internat et 18 en semi-internat)

Âge: 6 à 14 ans / Population: mixte

Nombre de jours d'ouvertures : 205 jours/an

L'établissement, à 10 km de Nantes, est installé dans un ancien château, à la campagne. Le domaine de 8 ha, bordé par une rivière, comporte des champs, un bois, des aires de jeux et un étang. Un chemin piétonnier permet de rejoindre le bourg de Treillières en dix minutes. Cette situation privilégiée est un atout majeur pour recevoir des enfants dans un cadre agréable et épanouissant, propice aux activités sportives et de loisirs, ou aux activités manuelles en pleine nature.



L'ITEP de Gesvres accueille, à la demande de leurs représentants légaux, 55 filles et garçons entre 6 et 14 ans qui présentent des troubles du comportement et/ou de la personnalité, et dont l'expression perturbe gravement leur accès aux apprentissages et à la socialisation. Nous proposons différentes modalités d'accompagnement:

- Accueil de jour à ITEP,
- Hébergement à temps complet ou partiel à l'ITEP.

La volonté de prendre soin des enfants, dans tous les aspects de l'accompagnement, est une valeur forte à nos yeux qui se traduit, notamment, dans l'attention apportée aux projets personnalisés d'accompagnements (PPA) réévalués au moins deux fois par an.

Notre ITEP fonctionne selon un calendrier proche de celui de l'éducation nationale. Une ouverture pendant la moitié des vacances scolaires, permet, en outre, aux enfants de participer à des camps et à des activités de loisirs. Le rythme de la journée est celui d'une école. Cependant, les jeunes, répartis en petits groupes (4 à 6), alternent des temps de scolarité adaptés à leur capacité et des temps d'ateliers éducatifs (jardin, sport, loisirs créatifs...). Dans une optique éducative, ils participent également à l'organisation de la vie quotidienne. Enfin, leur emploi du temps est ponctué d'accompagnements thérapeutiques, individuels ou en petits groupes.

Depuis plusieurs années, nous avons fait le choix de créer et de participer à des évènements d'une certaine envergure, afin d'insérer davantage les enfants suivis par notre établissement, dans la vie locale ou sociale. Ainsi, en 2017, aura lieu la cinquième édition de notre Festival des Arts, et nous participerons pour la quatrième fois aux championnats de France de sport adapté.

MÉDICO-SOCIAL

Institut thérapeutique éducatif et pédagogique La Papotière

56, rue de la Papotière 44300 Nantes

Tél.: 02.40.49.25.38

Directeur de secteur : Jean-Baptiste SELLERET

Chefs de service éducatif : Valérie CHAUFFOUR, Haili BEN BRAHIM

Responsable pédagogique : Tony KOBAYASHI

Compétences/autorité : ARS

Nombre de places : 64 (46 en internat et 18 en semi-internat)

Âge: 14 à 20 ans / Population: mixte Nombre de jours d'ouvertures : 205 jours/an

Notre établissement, implanté dans le quartier Doulon-Gohard à Nantes, a accumulé plus de 80 ans de savoir-faire dans l'accompagnement des adolescents. Aujourd'hui, habilité Institut Thérapeutique Éducatif et Pédagogique, La Papotière accompagne des jeunes de 14 à 20 ans rencontrant des difficultés d'intégration sociale et/ou scolaire, pour les aider à mener à bien leurs projets, à poursuivre leurs rêves. Suivant leur projet et leur situation familiale, ces jeunes peuvent être accompagnés en accueil de jour comme en hébergement, à temps plein ou à temps partiel.

Pour cela, nous disposons d'ateliers préprofessionnels leur permettant de découvrir différents secteurs d'activité : la mécanique, la menuiserie, l'entretien d'espace vert et l'ensemble du processus de fabrication alimentaire « de la graine à l'assiette », c'est-à-dire du potager au restaurant d'application (www.lapapillotiere.fr). Nous proposons également une école, adaptée aux besoins des jeunes, et un service insertion qui les accompagne, soit vers un retour à l'école, soit vers des stages en entreprise.

Durant les temps extrascolaires, les adolescents peuvent découvrir, s'initier et pratiquer des activités sportives dans le gymnase ou sur les terrains de l'établissement, ou encore à l'extérieur (voile, boxe...). Ils



bénéficient également d'ateliers d'art plastique et d'une multitude d'autres initiatives culturelles. Un service de soutien psychologique et médical leur permet de travailler de manière individuelle ou collective autour de leurs difficultés émotionnelles et/ou relationnelles.

MÉDICO-SOCIAL

Service d'éducation spécialisée et de soins à domicile de Nantes

9, avenue d'Auray 44300 Nantes

Tél.: 02.40.76.83.56

Chef de service éducatif : Sandrine MAHE

Compétences/autorité : ARS Nombre de places : 36

Âge: 3 à 20 ans / Population: mixte Nombre de jours d'ouvertures : 205 jours/an

Notre service est installé dans une maison, au nord de Nantes, à proximité des transports en commun et des principaux accès routiers. Toutefois, les lieux ne sont pas accessibles aux personnes à mobilité réduite, raison pour laquelle nous devrions déménager prochainement.

Le SESSAD accompagne 36 jeunes de 3 à 20 ans, qui nous sont adressés pour leurs troubles du comportement et/ou de la personnalité. Ils sont majoritairement scolarisés en milieu ordinaire dans une classe adaptée (section d'enseignement général et professionnel adapté ou unité localisée pour l'inclusion scolaire).

Notre offre s'appuie sur une dynamique pluridisciplinaire et le principe fondamental de travailler avec le jeune dans son milieu ordinaire, avec sa famille et son établissement scolaire. Les interventions sont éducatives, thérapeutiques, socio-professionnelles et en lien avec l'intégration scolaire. Nous proposons aux jeunes un dispositif spécifique de binômes pour certaines situations, afin d'introduire un palier entre l'individuel et le groupe, en rassurant les enfants tout en démarrant un travail sur la relation. Leur inscription dans leur réseau social local et les collaborations avec celui-ci font également partie de nos priorités. La coopération avec les partenaires crée un cadre contenu dans le projet de chacun, qui va au-delà des murs du SESSAD, et donne de la cohérence au travail proposé.

Notre prise en charge varie en fonction des périodes scolaires et des temps de vacances : des groupes sont proposés durant ceux-ci afin de découvrir de nouvelles activités, d'autres médiations et d'observer le comportement des jeunes dans un contexte différent.

Béatrice GRINDA

Directrice de pôle Pays de la Loire



3.5 PÔLE GRAND EST







Adresse administrative: 20, chemin de Velling - BP 51, 57220 Boulay

Tél.: 03.87.79.15.93

Directrice de pôle : Vincent DI BARTOLO

MÉDICO-SOCIAL

Institut thérapeutique éducatif et pédagogique de Boulay

20, chemin de Velling - BP 51, 57220 Boulay

Tél.: 03.87.79.15.93

Directrice de secteur : Sandrine SARTORI Chef de service éducatif : Sandrine CRAUSER Chef de service pédagogique : Anne BOUCHER

Compétences/autorité : ARS

Nombre de places : 40 (29 en internat et 11 en semi-internat)

Âge: 11 à 21 ans / Population: mixte Nombre de jours d'ouvertures : 200 jours/an L'institut accueille 40 adolescents (filles ou garçons), âgés de 11 à 18 ans ou jeunes majeurs sur proposition de la commission des droits et de l'autonomie de la maison départementale des personnes handicapés (MDPH).

Notre établissement accueille des jeunes en internat ou en semi internat selon des indications à caractère médico-psycho-pédagogique et social, et dans le cadre d'un projet généralement souhaité par la famille, travaillé en amont avec une équipe pluridisciplinaire.

L'internat est constitué de trois groupes de vie et d'appartements de semi-autonomie afin d'offrir différentes modalités d'accompagnement. L'équipe éducative intervient auprès des jeunes au quotidien et au travers de nombreuses activités sociales (rencontres et challenges sportifs inter club, sorties culturelles, participation à des projets caritatifs...). Notre établissement reste ouvert durant une partie des vacances d'été, ce qui permet aux jeunes de bénéficier de loisirs, d'activités, et aux familles de recevoir un soutien dans l'accompagnement de leur enfant.

Notre suivi pédagogique s'organise selon deux principales modalités : unité d'enseignement sur place ou classe externalisée en lycée professionnel. Notre établissement dispose également de différents ateliers de découverte de domaines d'activités, initiant à la mécanique, la cuisine ou la maintenance de bâtiments de collectivité. Implantés depuis des années dans la région, nous bénéficions d'un important réseau d'entreprises et de lieux de stages qui offrent à nos jeunes la possibilité de découvrir le monde professionnel.

L'équipe thérapeutique reste à l'écoute, veille et assure le suivi médical et thérapeutique des jeunes au sein de l'établissement ou avec des partenaires extérieurs.

MÉDICO-SOCIAL

Centre d'éducation spécialisée et de soins à domicile pro de Boulay

20, chemin de Velling - BP 51, 57220 Boulay

Tél.: 03.87.79.15.93

Directrice de secteur : Sandrine SARTORI Chef de service éducatif : Sandrine CRAUSER

Compétences/autorité : ARS Nombre de places : 12

Âge: 14 à 21 ans / Population: mixte Nombre de jours d'ouvertures : 200 jours/an

Notre service accueille des adolescents et jeunes adultes ayant un potentiel intellectuel préservé, mais qui manifestent des troubles du comportement et/ou de la personnalité, dans le cadre scolaire, professionnel et social.

Ces jeunes relèvent d'une notification MDPH.

L'équipe pluridisciplinaire les accompagne ainsi que leurs parents pour les conseiller, les soutenir et construire avec eux un projet professionnel qui leur corresponde véritablement, en collaboration avec divers partenaires (écoles, centres de formation, employeurs...).

Les professionnels interviennent sur les lieux de vie du jeune, à son domicile, au lycée, dans l'entreprise, au centre de formation d'apprentis (CFA) ... En fonction de ses besoins, il est également reçu dans nos locaux pour des rendez-vous thérapeutiques, des points de situation, des entretiens, des synthèses, des ateliers, du soutien scolaire...



Maison d'enfants à caractère social de Rémilly

3, rue Roger-François 57580 Remilly

Tél.: 03.87.64.61.14

Directeur de secteur : Laurent GIACOMINI

Chefs de service éducatif: Stéphane FRENOT, Séraphin PIROVANO

Compétences/autorité : ARS

Nombre de places : 72 + 3 accueils modulables

Âge: 3 à 18 ans / Population: mixte Nombre de jours d'ouvertures : 365 jours/an

La maison accueille 75 enfants, jeunes garçons et filles de 3 à 18 ans dans 6 groupes de vie différents. Les enfants sont regroupés selon leur âge, leur scolarité, leur projet spécifique, leur problématique, tout en veillant à une prise en charge adaptée des fratries et un équilibre entre les filles et les garçons.

La MECS, située en bordure du village de Rémilly entre prairies et forêts, dispose d'un terrain de basket et d'espaces verts, accessibles à tout moment et librement selon les activités menées.

L'établissement met à disposition deux salles réservées et aménagées exclusivement à l'accueil des familles et leurs enfants. Il dispose également d'un service famille dans lequel sont assurées les visites médiatisées ou accompagnées, la médiation familiale, la guidance parentale et les différentes rencontres avec les parents.

PROTECTION DE L'ENFANCE

Maison d'enfants à caractère social Viotti

2, rue du Lieutenant Joseph Nau 57540 Petite Rosselle

Tél.: 03.87.87.07.52

Directeur de secteur : en cours

Chef de service éducatif : Rui RIBEIRO FRANCISCO

Compétences/autorité : ARS

Nombre de places : 20 + 1 accueils modulables

Âge: 6 à 13 ans / Population: mixte

Nombre de jours d'ouvertures : 365 jours/an

Loin des établissements à grande capacité, la Maison Viotti est un bel et grand établissement situé dans un vaste parc totalement sécurisé, dans le cadre d'une vie de type familiale, tentant de prévenir au maximum les inconvénients d'une vie en collectivité. Une grande salle d'activité existe au sous-sol de la maison. Elle permet notamment la réalisation de spectacles et d'activités sportives.

Cette configuration favorise aisément l'accueil de fratries, largement privilégié et ce depuis l'ouverture en septembre 2010.

L'équipe pluridisciplinaire s'appuie sur le réseau local, les équipements publics et les activités associatives, pour inscrire les enfants dans une vie sociale classique.

Des activités simples et peu onéreuses y sont déployées dans le sens de l'épanouissement des enfants et en vue d'une réinscription dans une vie de famille traditionnelle, voire auprès de leur famille dès que possible. L'équipe est dynamique dans le travail de collaboration avec les familles et convaincue de la nécessité de ce travail dans l'intérêt des enfants. Deux espaces de travail sont à disposition des professionnels, familles et enfants, dans ce cadre.



La Maison Viotti est parrainée par Stéphane Molliens, médaillé paralympique en tennis de table. Cette activité est largement exercée au sein de la Maison Viotti. Parallèlement, les enfants vivent dans un univers empli de livres ; nous observons de plus en plus d'enfants appréciant se poser avec les livres laissés à leur disposition.



PROTECTION DE L'ENFANCE

Maison d'enfants à caractère social du Pays de Nabor

Maison de Saint-Avold

8, rue Houllé 57500 Saint-Avold

Tél.: 03.87.82.54.83

Directeur de secteur : en cours

Chef de service éducatif : Rui RIBEIRO FRANCISCO

Compétences/autorité : ARS

Nombre de places : 18 + 1 accueil modulable Âge: 13 à 18 ans / Population: garçons Nombre de jours d'ouvertures : 365 jours/an

Très loin des établissements à grande capacité, les deux maisons du Pays de Nabor proposent un accueil dans un cadre familial, dans deux maisons d'habitation traditionnelle dans des secteurs résidentiels. Cette configuration permet aisément l'accueil de fratries, accueil largement privilégié, et l'accompagnement d'adolescents en grande fragilité pour lesquels la collectivité n'est pas aisée. De ce fait, le partenariat avec les services de soins est important et largement soutenu par la psychologue, en lien avec l'équipe éducative et l'encadrement.

L'équipe pluridisciplinaire s'appuie sur le réseau local, les équipements publics et les activités associatives, pour inscrire les adolescents dans une vie sociale classique.



Maison de Folschviller

Tél.: 03.87.04.68.77

61, avenue Foch 57730 Folschviller

L'acquisition de l'autonomie, quels que soient leur âge et fragilités est notre priorité. Les adolescents sont tous inscrits dans des parcours scolaires adaptés à leurs envies et potentialités : cursus classique, collège ou lycée, CFA et apprentissage, notamment.

Des activités simples et peu onéreuses, le plus souvent sportives, y sont déployées dans le sens de l'épanouissement des adolescents, et en vue d'une réinscription dans une vie de famille traditionnelle, dans une vie prochaine d'adulte, voire auprès de leur famille dès que possible. L'équipe profite de la salle d'activité de la Maison Viotti une fois par semaine, pour y jouer au tennis de table. L'équipe est dynamique dans le travail de collaboration avec les familles, dans l'intérêt des adolescents. Ainsi, les parents sont associés autant que possible à la conduite des projets des adolescents.

PROTECTION DE L'ENFANCE

Service éducatif renforcé d'accompagnement à domicile de Saint-Avold (Moselle-Est)

5, place Saint-Nabor 57500 Saint-Avold

Tél.: 03.87.90.08.02

Directeur de secteur : en cours

Chefs de service éducatif: Marc CHARLIER, Yann MORHAIN

Compétences/autorité : ARS Nombre de places : 45

Âge : 3 à 18 ans / Population : mixte Nombre de jours d'ouvertures : 365 jours/ an

Notre service accompagne 45 enfants et adolescents, voire jeunes majeurs, à partir de deux sites distincts, éloignés de 28 kms. Nous intervenons dans un rayon géographique de 30 kms ou d'un trajet de 30 minutes maximum à partir de chacun des Sites, afin de garantir la faisabilité de l'accompagnement. Le rythme des interventions, jusqu'à 6 par semaines, peut diminuer ou s'intensifier, en fonction des besoins des familles et des enfants.

Les 9 éducateurs accompagnent environ 5 enfants ou adolescents. Cette quotité peut être moindre ou supérieure en fonction de divers critères (fratrie, complexité des situations et rythme plus ou moins soutenu, par exemples). La durée moyenne d'une mesure est d'une année environ.

Dans certaines situations (fratries nombreuses, problématiques particulières de communication), les interventions peuvent s'effectuer en binôme de deux éducateurs, avec interventions conjointes en binôme ou parallèles. Ainsi, pour certaines familles, il n'y a pas un référent mais une double référence.

Lors de situations très difficiles ponctuelles, et qu'un éloignement momentané de l'enfant s'impose, nous sommes autorisés à nous adosser à l'une des Maisons d'enfants à caractère social (MECS) du pôle Grand Est de Moissons Nouvelles. Différents outils et une organisation spécifique existent, afin que les équipes de la MECS et celle du SERAD travaillent de concert, dans l'intérêt des familles et enfants accompagnés.

L'équipe du SERAD travaille en étroite collaboration avec le réseau local, dans l'objectif que les familles, souvent isolés, s'y inscrivent au fur et à mesure de notre accompagnement. Les partenaires sont nombreux : établissements scolaires, missions locales, centre d'information et d'orientation (CIO), centres d'information sur les droits des femmes et des familles (CIDFF), services et partenaires de soins, services sociaux et de protection maternelle et infantile départementaux, centres sociaux, prévention spécialisée, notamment.

Des actions collectives sont menées en interne ou avec les partenaires. Elles permettent non seulement de rompre l'isolement, mais également le partage des difficultés, par des échanges et le transfert des compétences de parents à parents.

Les parents et les enfants travaillant avec notre équipe, bénéficient d'un conseil de vie sociale actif et dynamique.

Maison d'enfants à caractère social de Woippy

7, rue Jean-Laurain, 57140 Woippy

Tél.: 03.87.32.49.55

Directeur de secteur : Mohamed MELKI

Chefs de service éducatif : Maamar BEKAOUASSA, Lydie FAGET

Compétences/autorité : ARS, PJJ *Nombre de places : 24 + 4 appartements* Âge: 13 à 21 ans / Population: garçons Nombre de jours d'ouvertures : 365 jours/an

La MECS est reconnue sur le département, pour ses capacités et ses compétences à accueillir et à accompagner des jeunes en grande difficultés psycho-sociales et familiales, nuisant à leur épanouissement et à leur projet de vie personnel et social.

L'hébergement est organisé en 2 pôles :

Le pôle internat dispose de deux groupes de vie :

- La Bâtisse accueille 12 garçons âgés de 13 à 15 ans
- La Résidence accueille 12 garçons âgés de 16 à 21 ans

Le pôle appartements (4 studios) concerne des adolescents de plus de 16 ans dont l'intégration est liée à un projet stable, dans le but d'objectiver une future intégration dans un dispositif de droit de commun.

Le projet éducatif se définit par :

- Une prise en charge d'internat structurée et cadrante
- Un soutien à la scolarité
- Un projet d'insertion professionnelle
- Un accès à des activités sportives et culturelles
- Une dynamique de projet centré sur la citoyenneté
- Un travail de concert avec les familles

L'établissement offre en outre la possibilité d'accueillir, 6 fois par an, des jeunes dans le cadre de l'accueil 72 h.





Service « Mousqueton » de Metz

25, rue Edmond-Goudchaux 57000 METZ

Tél.: 03.87.65.55.93

Directeur de secteur : Mohamed MELKI

Chefs de service éducatif : Maamar BEKAOUASSA, Lydie FAGET

Compétences/autorité : ARS Nombre de mesures : 15

Âge: 13 à 17 ans / Population: mixte
Nombre de jours d'ouvertures: 365 jours/an

Le dispositif Mousqueton, structure expérimentale, a été créé par le conseil départemental de Moselle, dans l'objectif de raccrocher certains adolescents à un projet de vie, en allant les chercher loin s'il le faut, jusqu'aux lieux d'errance où ils ont pu se trouver enfermés. Il s'agit d'adapter les contextes institutionnels au rythme de vie de ces jeunes et de leurs familles, afin de leur permettre de sortir d'une situation de crise et de reprendre la cordée. Ainsi, Mousqueton s'adresse à des adolescents et des adolescentes de 13 à 17 ans en fugue, en rupture, en situation de danger avéré et dont les solutions classiques ne sont plus adaptées.

Notre service ouvert en juillet 2016, se compose de quatre éducateurs, un psychologue et un chef de service éducatif, qui se déplacent vers les adolescents et/ou leurs familles et propose :

- Un accueil de jour de 9h à 21h pour les adolescents, leurs familles, les tiers identifiés, au sein d'une maison familiale disposant d'espaces dédiés : cuisine, salle de repos, sanitaires, salle d'activités, lieu d'écoute, espace parents,
- Une permanence téléphonique de 21h à 9h qui traite les urgences et organise les interventions nécessaires,
- Le tissage autour de chaque adolescent d'un réseau et de partenariats,
- Un fil rouge unique pour le guider, l'accompagner et le soutenir,
- Un espace d'écoute, de médiation et de soutien psychologique.

En cas de besoin, les garçons peuvent être accueillis momentanément à l'établissement de Woippy et les filles en foyer jeunes travailleurs (FJT).

Vincent DI BARTOLO

Directeur de pôle Grand Est

3.6 PÔLE PACA



Adresse administrative: 831, chemin des Plantades 83130 La Garde

Tél.: 04.94.21.03.99

Directrice de pôle : Martine RENAULT (par intérim)

MÉDICO-SOCIAL

Institut thérapeutique éducatif et pédagogique Saint Yves

Chemin de la Fontaine des Tuiles 13100 Aix-en-Provence

Tél.: 04.42.23.10.66 **ITEP Luynes**

765, route de Marseille 13090 Luynes

Tél.: 04.42.23.10.66

Directeur de secteur : Jaimel AGRED

Chefs de service éducatif : Cyril BEGUIN, Kévin KALEMBA

Compétences/autorité : ARS

Nombre de places : 37 internes et 7 externes Âge: 11 à 21 ans / Population: garçons Nombre de jours d'ouvertures : 212 jours/an



L'ITEP Saint Yves est implanté en pleine nature. L'établissement se caractérise par sa maison de maître entourée d'un vaste terrain arboré de 12 hectares. Grâce à son vaste environnement, il permet aux enfants qu'il accueille, de bénéficier sur place, de l'équithérapie ainsi que de diverses activités sportives, grâce à un terrain de tennis et de basket.

L'ITEP accueille des enfants présentant des troubles du comportement et/ou de la personnalité - sans déficience intellectuelle associée -, dont l'expression perturbe gravement l'accès aux apprentissages et à la socialisation. Un accompagnement éducatif, pédagogique et thérapeutique leur est nécessaire.

L'internat, ouvert du lundi au vendredi, est organisé en 4 groupes de 8 à 10 jeunes dont un groupe externalisé à Luynes. Par ailleurs, nous avons un semi internat mixte de 7 enfants.

La modularité de la fréquence est adaptée à chaque enfant et négociée avec lui, sa famille et l'établissement.

Outre une scolarisation au sein de l'établissement, dans le cadre de modules et d'ateliers pédagogiques en groupes restreints, les jeunes bénéficient d'ateliers éducatifs, dans le cadre de leur projet personnalisé. Un large éventail d'ateliers thérapeutiques est également proposé.

Une collaboration entre enseignants et éducateurs permet une meilleure complémentarité des fonctions enseignantes et éducatives.

MÉDICO-SOCIAL

Service d'éducation spécialisée et de soins à domicile Saint Yves

Chemin de la Fontaine des Tuiles

13100 Aix-en-Provence Tél.: 04.42.23.10.66

Directeur de secteur : Jaimel AGRED **Chef de service éducatif :** Cyril BEGUIN

Compétences/autorité : ARS Nombre de places : 15

Âge : 4 à 18 ans / Population : mixte Nombre de jours d'ouvertures : 212 jours/ an

Notre service est actuellement implanté dans les locaux de l'institut thérapeutique éducatif et pédagogique Saint-Yves. Toutefois, afin d'en améliorer l'accessibilité, nous sommes à la recherche de nouveaux locaux, en centre-ville. Nous accompagnons 15 jeunes, garçons et filles, de 4 et 18 ans, majoritairement maintenus dans leur environnement familial, et scolarisés en milieu ordinaire, objectif majeur à nos yeux. Notre projet repose sur une dynamique interdisciplinaire des interventions éducatives et thérapeutiques, et sur un lien privilégié avec le milieu scolaire.

Nous proposons également aux jeunes, des temps collectifs, afin de travailler leur socialisation. Leur prise en charge est différente durant l'année scolaire et pendant les vacances : des groupes sont également proposés durant ces périodes, afin de découvrir de nouvelles activités, d'autres médiations et des temps communs avec d'autres. L'inscription de ces jeunes dans les réseaux institutionnels ou associatifs de leur environnement, et la coopération avec différents partenaires, font également partie de nos priorités, afin de rendre cohérent notre travail et de renforcer le maillage territorial soutenant chacun.

Maison d'enfants à caractère social Les Cades

230, Chemin des enfants 83690 Sillans-La-Cascade

Tél.: 04.94.04.63.24

Directrice de secteur : Aline PADOLY Chef de service éducatif : Céline VIRETTO

Compétence/autorité : ASE - Conseil départemental Nombre de places : 19 en internat ou en séquentiel

Âge: 6 à 18 ans, voire 21 (contrat jeune majeur) / Population: mixte

Nombre de jours d'ouvertures : 365 jours/an

Notre maison d'enfants offre des conditions de vie aussi proches que possible de la vie normale aux 19 enfants, adolescents et jeunes adultes accueillis. Ils évoluent sur un groupe vertical unique mixte. Des actions adaptées et personnalisées sont mises en œuvre au quotidien par une équipe pluriprofessionnelle prenant en compte les besoins et les attentes des jeunes.

Implantée dans un environnement rural, sa spécificité et sa singularité portent sur l'existence d'une ferme pédagogique attenante. Celle-ci permet de travailler sur les notions telles que : la confiance en soi, la responsabilité, la communication, l'autonomie et la socialisation. L'animal « confident » représente un moyen de rupture de l'isolement, contribue à une stimulation sensorielle mais aussi apaise, réconforte et valorise l'enfant au travers des soins quotidiens apportés. D'autres activités formalisées sont inscrites dans la durée et déclinées dans divers projets : randonnée, vélo, loisirs créatifs, atelier photos, Art-thérapie, médiathèque, séjours.

Notre accompagnement propose:

- Aux enfants et adolescent(es)
 - Un accueil dans lequel ils vont pouvoir aller vers une réalité extérieure scolaire, sociale, professionnelle
 - Un espace de parole, d'écoute et un lieu d'expression utilisant différentes modalités de mise en œuvre (groupe d'expression, médiation animale, peinture,...)
 - Un suivi médical et sanitaire
- Aux parents
 - Un soutien dans les difficultés de leur fonction. Les professionnels les associent à chaque fois que possible, à l'éducation de leur enfant.

PROTECTION DE L'ENFANCE

Maison d'enfants à caractère social Les Bougainvilliers

52, Chemin du Counillier 83600 Fréjus

Tél.: 04.94.53.90.72

Directrice de secteur : Aline PADOLY Chef de service éducatif : Christelle LIBAN

Compétence/autorité : ASE - Conseil départemental

Nombre de places : 14 en internat ou en séquentiel, dont 1 studio extérieur + 3 accueils de jour

Âge: 4 à 18 ans, voire 21 (contrat jeune majeur) / Population: mixte

Nombre de jours d'ouvertures : 365 jours/an

L'implantation géographique de notre maison d'enfants nous permet d'accueillir et de travailler avec les jeunes et leurs parents, principalement domiciliés dans l'aire Fréjussienne ou Dracénoise. Les jeunes évoluent sur un groupe vertical unique mixte.



Nous proposons un accompagnement, dit de proximité, en étroite collaboration avec les autres structures locales, qui favorise l'inscription des jeunes dans leur proche environnement, notamment les écoles de proximité.

Notre mission de protection et d'éducation s'exerce dans un cadre où la confiance et le respect permettent aux jeunes de vivre, grandir et partir. Notre accompagnement s'appuie sur quelques priorités, au-delà de subvenir aux besoins élémentaires :

- Amener les jeunes vers la réalité extérieure scolaire, professionnelle et sociale. Ainsi, les enfants sont scolarisés dans les écoles et collèges du quartier. En fonction de leurs demandes et de leurs projets, ils sont inscrits au centre de loisirs sans hébergement (CLSH) ou participent aux sorties organisées par l'équipe éducative. Tous ont la possibilité de pratiquer une activité sportive ou de loisirs sur leur temps libre. Pendant les vacances scolaires d'été, ils peuvent choisir de séjourner en colonie de vacances.
- Les aider et les guider dans tous les gestes et circonstances de la vie quotidienne : pour respecter les besoins de chacun, le groupe qui est vertical mixte se partage en soirée selon les tranches d'âge. Un éducateur s'occupe plus spécifiquement des plus jeunes pendant qu'un autre prend en charge les adolescents.
- Leur offrir les moyens de leur développement : mobiliser et développer leurs compétences à travers des activités variées (activités manuelles, sorties à la base nature, cinéma, musées...), favoriser leur expression par le biais des réunions d'enfants.
- Favoriser le lien et leur place dans leur famille.

Le suivi régulier du travail scolaire, comme la pratique d'activités sportives et culturelles sont des points forts du projet de notre établissement. Le soutien à la parentalité, décliné en fonction de la nature de l'accueil, et l'implication des parents, en sont d'autres.

PROTECTION DE L'ENFANCE

Maison d'enfants à caractère social Equinoxe

71, impasse du Docteur Blanchard 83100 Toulon

Tél.: 04.94.01.05.06

Directrice de secteur : Aline PADOLY **Chef de service éducatif :** David DEGREAUX

Compétences/autorité : ASE - Conseil départemental

Nombre de places : 17 + 2 accueils de jour Âge : 14 à 18 ans / Population : mixte Nombre de jours d'ouvertures : 365 jours/ an

Equinoxe se revendique comme un dispositif d'accueil et d'accompagnement personnalisé, qui propose des réponses alternatives et diversifiées aux jeunes que nous hébergeons et accompagnons (accueil de jour, accueil séquentiel, accueil en petit collectif, accueil en situation d'autonomie).

La maison comprend:

- La « Vie-Là », où l'accompagnement se fait sur la base du partage du quotidien et de son apprentissage. L'objectif est de créer du lien, un climat de confiance et de reconnaissance mutuelle. Des activités (créatives, culturelles,..) et interventions thématiques (prévention des risques, alimentation...) sont proposées aux adolescentes. Cette approche vise à restaurer, à réparer leur image et l'estime de soi.
- Le Service Éducatif de Proximité qui accompagne des jeunes en capacité de s'assumer au quo-

tidien : scolarité ou formation, santé, courses, ménage et budget. Ils doivent être dotés d'une maturité affective et psychologique, leur permettant de supporter la solitude. Vivant en appartement, ils sont impliqués dans l'entretien, les décorations et les dépenses énergétiques. Un travail est mené auprès des mineurs non accompagnés (MNA) sur leur situation administrative et l'insertion professionnelle. La recherche de logement est l'un des aspects du suivi des jeunes majeurs.

Le travail de lien, de soutien et de partenariat avec les familles est privilégié. Un espace d'expression confidentiel, nommé « groupe de parole de parent » et animé par le psychologue, permet à chaque parent de pouvoir verbaliser et échanger autour de ses ressentis, doutes, questions, concernant leur enfant et les difficultés qu'ils peuvent rencontrer.

Notre centre est une structure expérimentale accompagnant les familles en situation de vulnérabilité sociale ou psychique, née de la volonté d'offrir une place au père de l'enfant déjà né ou à naître, aux côtés de la mère. Les centres parentaux sont regroupés dans une fédération nationale.

PROTECTION DE L'ENFANCE

Service d'accompagnement parental L'Opal

1, rue Gimelli – 1^{er} étage 83000 Toulon

Tél.: 04.94.24.46.59

Directrice de secteur : Aline PADOLY

Chef de service éducatif : Claude BARTHELEMY

Compétences/autorité : ASE - Conseil départemental

Nombre de situations : 20 familles

Population : parents âgés de moins de 40 ans avec enfants de moins de 6 ans

Nombre de jours d'ouvertures : 365 jours/an

Créé en 2008 à l'initiative du département, L'Opal s'adresse à des familles dont la femme est enceinte, ou à des familles avec des enfants de moins de 6 ans, connaissant des difficultés dans leur fonction parentale et des problématiques de logement.

Nous accueillons et accompagnons ces familles dans des appartements relais (T2) répartis sur 3 sites (à Toulon, Fréjus et Draguignan), puis les aidons à se reloger par le biais de la sous-location bail glissant ou en accès direct à un bail.

Notre mission s'inscrit dans le périmètre de l'aide sociale à l'enfance (protection de l'enfant et prévention de la maltraitance). En effet, travailler sur le couple parental et ses compétences, c'est limiter, voire éviter, les dangers potentiels encourus par l'enfant. Il s'agit, autour et grâce au logement, de construire le vivre ensemble, de fonder une famille, d'échanger, de communiquer, de permettre la réparation mutuelle, la sécurisation et la reconnaissance du statut de famille à part entière. Les familles sont accueillies et soutenues dans la construction et la réalisation de leur projet de vie – global et individualisé, adapté à leur situation particulière - afin d'acquérir leur autonomie. Les axes d'accompagnement sont multiples : relation parents-enfants, soutien au couple parental et à la conjugalité, soutien éducatif, juridique, administratif, logement, insertion professionnelle, budget, découverte, et accès aux ressources publiques et associatives de chaque lieu de vie.

L'accueil est administratif, contractualisé pour 9 mois renouvelable (maximum 3 ans); les enfants demeurent sous la responsabilité de leurs parents. Les partenariats sont en constante évolution. L'équipe favorise le lien entre la famille et les services extérieurs, se coordonne avec les intervenants sollicités. Elle est en relation avec les travailleurs sociaux des unités territoriales sociales, lors de l'orientation, et à la sortie des familles du dispositif, afin d'établir un relais.



Service de placement éducatif à domicile Regain

Pôle de vie – ZAC des Breguières, 2e étage 83460 Les Arcs-sur-Argens

Tél.: 04.98.10.09.08

Directrice de secteur : Aline PADOLY

Chef de service éducatif : Jean-François ERRERA

Compétences/autorité : ASE - Conseil départemental

Nombre de places : 35

Âge: 0 à 18 ans / Population: mixte Nombre de jours d'ouvertures : 365 jours/an

La mesure de placement éducatif à domicile (PEAD) est une mesure de protection de l'enfance, administrative ou judiciaire. Il s'agit d'une alternative au placement en établissement ou en famille d'accueil, afin de favoriser, développer ou faire émerger, les compétences parentales.

Notre service est présent sur l'ensemble du département du Var, à raison de quatre interventions hebdomadaires au domicile et dans l'environnement des mineurs, dans le cadre d'objectifs co-construits avec les membres de la cellule familiale, le service de l'aide sociale à l'enfance et tout acteur nécessaire. L'accompagnement est mis en œuvre par une équipe pluridisciplinaire : psychologues, éducateurs spécialisés et de jeunes enfants, technicienne de l'intervention sociale et familiale.

Le service est rattaché aux trois maisons d'enfants à caractère social (MECS) de l'association située dans le Var : Les Cades, Les Bougainvilliers et Équinoxe, permettant en cas de crise conjoncturelle ou de danger caractérisé, une mise à l'abri de l'enfant, et / ou un temps de pause, sans interrompre l'intervention auprès de la famille dans son cadre de vie. La durée maximale de l'accueil temporaire est de 10 jours.

INSERTION

Centre d'hébergement et de réinsertion sociale de La Garde

831, chemin des Plantades 83130 La Garde

Tél.: 04.94.21.03.99

Directrice de secteur : Florence ROUSSEAU

Chef de service éducatif : en cours

Compétences/autorité : État, direction de la Cohésion sociale

Nombre de places : 38 / Population : femmes isolées (6 places d'urgence et 32 places d'insertion)

Nombre de jours d'ouvertures : 365 jours/an

Le CHRS de La Garde est une structure d'hébergement qui permet à des femmes en situation de rupture de se poser, d'être à l'abri, en sécurité, et d'être accompagné afin de trouver un statut social digne.

Nous proposons un hébergement de 6 places en urgence et un accompagnement pour 32 autres femmes, accueillies en studios autonomes dans le cadre de places d'insertion.

Cet accompagnement - individualisé, social et global - est construit entre les éducateurs et chacune d'elles. Nous favorisons leur participation à



des moments de vie partagés dans des lieux conviviaux, générateurs de lien social :

- L'Épicerie, mise en place en partenariat avec la Banque alimentaire, gérée par les résidentes sous l'encadrement d'un éducateur, ou
- Le Café des Femmes, pensé et géré par les résidentes, où, autour d'un café, chacune peut rencontrer, écouter et partager avec d'autres.

INSERTION

Collectif hébergement varois de Toulon

9, avenue Colbert 83000 Toulon

Tél.: 04.94.92.18.13

Directrice de secteur : Florence ROUSSEAU

Chef de service éducatif : en cours

Compétences/autorité: État / Conseil départemental / Direction de la Cohésion sociale / subventions multiples

Nombre d'accompagnement: 750 Population: ménages avec ou sans enfant Nombre de jours d'ouvertures : 365 jours/an

L'équipe éducative s'appuie sur un réseau important de partenaires qu'elle a su fédérer, de façon à être soutenue dans l'accompagnement global mis en place (santé, logement, emploi, formation, activités extérieures, accès à la culture, accès à la citoyenneté...).

Convaincu que le logement est la clé principale de l'insertion, notre service conduit des actions liées à l'habitat auprès de ménages en situation précaire. Nous aidons ces derniers à passer de la logique « avoir un toit » à la logique « être bien sous son toit ». Ces actions, menées en complémentarité, relèvent de l'accompagnement social, technique, juridique et d'animation. Elles revêtent une grande variété : accès au fonds de solidarité pour le logement, accompagnement prévention impayé d'énergie, sous-location bail glissant, intermédiation locative, gestion locative adaptée (accueil en appartement individuel et partage de temps collectif), « de toit à moi » (accompagnement au logement de personnes sans domicile), permanence d'accès aux droits, chantier d'auto-réhabilitation, chantier d'amélioration de l'habitat des personnes âgées, chantier de maîtrise de l'énergie, atelier recherche logements, atelier amélioration du lieu de vie, atelier sur des thèmes de prévention liés au logement (temps de sortie et de vacances réunissant parents et enfants).

> Martine RENAULT Directrice de pôle PACA par intérim









CONSTRUIRE

L'AVENIR DE TOUS LA VIE DE CHACUN

